

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:                      **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 1 OCTOBRE 1892

No. 15

## GARE AUX ABOYEURS!

Nous avons été mis au dernier rang des misérables depuis quinze jours par une presse avilie, qui n'a pas trouvé autre chose que des insultes à nous jeter à la figure. En d'autres endroits l'on a dit que les journalistes étaient des ivrognes, des impudiques, des repris de justice, des piliers de cour de police, etc.

Ce n'est pas là ce qui nous a été promis il n'y a pas bien longtemps, et nous étions en droit d'attendre au moins de la décence de la part de gens qui ne nous connaissent même pas.

Dans un article très modéré de l'un de nos collaborateurs, nous avons fait bonne justice de ces accusations absurdes; il paraît que ça ne suffit pas. Eh bien, aux grands maux les grands remèdes. Nous ne possédons que notre honneur, et nous sommes parfaitement décidés à le défendre envers et contre tous.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si nous nous défendons avec vigueur, et pour commencer, nos détracteurs n'ont qu'à lire notre numéro d'aujourd'hui pour s'apercevoir que nous avons la ferme intention de repousser toutes les attaques avec les moyens que nous avons à notre disposition.

A bon entendeur, salut!

A. FILIATREULT.

## MUSELEZ VOS CHIENS!

La coutume existe partout en temps d'épidémie rabique d'exiger que les sujets dangereux de la race canine soient tenus en laisse et muselés.

Cette sage précaution, dont les effets salutaires n'ont jamais été mis en doute, ne pourrait-elle pas

être transportée avec avantage de l'ordre animal dans l'ordre humain?

Nous assistons en ce moment à un étrange déchaînement de passions haineuses, inassouviées pendant quelques années, et accrues aujourd'hui par la peur qui affole les coupables ou même ceux dont la conscience n'a pas cette blancheur qu'on attribue à la royale hermine.

Les journalistes ont bon dos dans la bagarre et c'est sur ces pelés, ces tondus, ces galeux que l'on tombe avec ferveur pour le plus grand bien de la foi et la plus grande gloire du Très-Haut.

Nous ne parlons pas ici, bien entendu, des laïques et des Torquemada en expectative dont nous nous occupons dans un autre chapitre, nous parlons de ces prédicateurs, s'ils méritent ce nom, insolents, grossiers, brutaux, qui depuis trois semaines ont entassé calomnies, insultes, bave et venin sur les écrivains et les hommes assez courageux pour écrire et parler. Subitement mis en face de preuves évidentes de dépravation indéniable chez certains membres du clergé, nous avons jugé de notre devoir de mettre le peuple sur ses gardes pour assurer l'honneur de son foyer; de réveiller les autorités ecclésiastiques assoupies dans une dangereuse confiance; de sauvegarder la réputation de notre clergé en lui signalant de trop nombreuses brebis galeuses; et enfin, de démasquer des coupables dont le nom seul est devenu objet d'horreur pour la société toute entière; maintenant on nous abîme.

Il faut que cela cesse, et nous sommes résolus à faire museler les enragés.

Nous avons derrière nous l'opinion publique dont nous sommes les mandataires et qui entend faire respecter ses porte-paroles.

En entreprenant une campagne aussi pénible, aussi douloureuse que celle dans laquelle nous sommes aujourd'hui engagés, et que nous poursuivrons jusqu'au bout, jusqu'au dernier soufle, nous n'avons pas gai à

la légère, nous n'avons pas cherché un succès de curiosité malsaine, nous n'avons pas couru après le scandale, il est venu à nous.

Deux mois après la publication d'un programme qui fut alors vivement attaqué par ceux qui flairaient le danger, qui *sentaient le rat*, nous avons eu l'occasion de mettre en pratique les doctrines de libre-examen que nous avions prêchées.

C'est à nous que se sont adressées les victimes, et nous n'avons pas hésité à leur offrir l'hospitalité que méritait leur douleur et la publicité qu'exigeait l'énormité des crimes.

Et maintenant c'est sur nous que l'on veut taper à bras raccourcis du haut de cette chaire instituée par l'Église pour répandre la bonne parole, propager la paix entre les hommes de bonne volonté, et non pour pulvériser les vengeurs de la morale et défendre le vice.

Nous ne permettrons pas de prostituer encore cette grande et belle institution comme on a déjà souillé tant de choses.

Les admirables paroles de Lacordaire, qui sont citées dans cette Revue, auraient dû apprendre aux Tassé, aux Brissette, aux Descarries, aux Langevin, aux Auclaire, et *tutti quanti*, que du haut de cette chaire où rayonne son nom dans tout l'éclat de sa sublime éloquence et de son invincible christianisme, il n'était pas permis de défendre le prêtre tombé et encore moins d'insulter ceux qui déploraient sa chute et le scandale qu'elle a causé.

Comment : de l'autre côté de la rivière on a pu voir se démener, l'œil en feu, l'écume aux lèvres, vomissant les malédictions non pas contre l'auteur des scandales, mais contre les journaux qui l'avaient honni, ce même homme qui, il y a six mois, conseillait aux femmes de son troupeau de se refuser à leurs devoirs si leur mari ne promettait pas de donner un vote conservateur ; dans une autre place les mêmes journalistes ont été traités de menteurs, de voyous et d'ivrognes ; enfin, l'un de ces réformateurs a été plus loin, et nous a tous dénoncés comme des piliers de cour d'assise et des sans-culotte.

Que penser de ces échantillons d'instructeurs des peuples ? Ils parlent de culottes ces hommes que nous ne voudrions pas nommer et qui ne connaissent peut-être dans l'espèce que celles dont ils émaillent leur séjour dans les capitales.

Mais ce n'est pas tout, il y en a qui vont plus loin encore, et qui se croient obligés de confier au papier leur indignation contre les articles pernicious, et de menacer les journaux qui leur déplaisent de désabonnement général.

C'est un petit vicaire de Sherbrooke qui se permet

ces facéties-là, et qui se figure que nous allons les tolérer, que nous allons nous laisser régenter par ses caprices ou ses frayeurs.

Que nenni, messieurs les exaltés !

Nous ne devons aucun compte de nos actions aux messieurs qui assument le droit, non pas de nous juger, mais de nous *engueuler* pour masquer le scandale.

Nous sommes soumis à l'autorité de l'Église, que nous entendons respecter et que nous respectons.

Nous avons eu occasion d'exposer en haut lieu les motifs de notre ligne de conduite, les causes qui l'avaient provoquée et l'intérêt général qui nous obligeait à la maintenir.

Dans les relations que nous avons eues avec notre Ordinaire, nous avons agi loyalement et nous avons été traités loyalement.

Faudrait-il que cette œuvre de prudence fût détruite par la rage implacable de quelques autoritaires déchus de leur piédestal ?

Nous ne le souhaitons pas, mais nous ne le craignons pas.

Sur la foi des assurances qui nous ont été données et des mesures de réforme et de sévérité dont on nous a fourni les preuves, nous attendons en confiance les bons résultats de la crise à laquelle nous assistons.

Cependant, il ne faudrait pas se tromper sur notre attitude. Nous ne désarmerons que quand le mal sera extirpé dans sa racine ; jusque-là et plus longtemps encore, nous veillerons sans permettre qu'on fasse jouer aux spoliés le rôle de spoliateurs qu'on cherche à brouiller les cartes et à faire des coupables avec des victimes.

Le haut clergé garde actuellement une attitude d'une dignité sévère ; son silence est la leçon des criminels, et ceux-ci devraient avoir, sinon la conscience, au moins l'intelligence de le comprendre.

Leurs vociférations sont une insulte à l'Ordinaire ; pour l'honneur de celui-ci, pour notre honneur, nous ne voulons pas que cela continue, et nous sommes obligés de terminer cet article comme nous l'avons commencé :

Muselez vos chiens !

DUROC.

On dit que le contrat d'impression de la *Gazette Officielle* va être transféré de l'*Événement* au *Quotidien*. — *L'Union*.  
Il faut bien récompenser le zèle des braillards.

Depuis un événement tragico-comique qui s'est passé dernièrement dans notre ville, on ne dit plus :

*Poli comme une porte de prison.*

On dit maintenant :

*Poli comme un concierge d'évêché.*

## TORQUEMADA TARDIVEL

Torquemada n'était qu'un mouton auprès de ce bon Tardivel.

Excusez, cher monsieur, la familiarité.

Les habitudes Moyen-Age du grand Inquisiteur avaient conservé une douceur et une mansuétude qui doivent disparaître dans les temps modernes.

Les *Castors*, qui sont les continuateurs de la saine doctrine, ont trouvé des procédés plus raffinés pour *estourbir* ceux qui leur tombent entre les pattes lorsqu'ils ont la naïveté de se laisser faire.

On peut en juger par le programme des réjouissances que la *Vérité* offre à ses lecteurs désireux de voir disparaître ce gêneur de CANADA-REVUE :

Il faut que les pères de familles chrétiens de ce pays *s'organisent* pour faire une guerre systématique et efficace à la mauvaise presse, au mauvais feuilleton, aux journalistes qui veulent empoisonner notre peuple. Il faut une organisation des pères de familles chrétiens qui se charge de traîner devant les tribunaux civils les écrivains qui corrompent nos femmes et nos enfants, qui salissent nos prêtres.

Il y avait encore des gens qui se figuraient que c'était Guyhot qui avait empoisonné notre peuple, corrompu les femmes, sali les autres prêtres.

Eh bien, pas du tout.

Par une opération providentielle, le Grand Prêtre du Castorisme a tout changé.

Guyhot c'est nous, c'est le CANADA-REVUE.

Demandez leur plutôt !

Arrivons maintenant aux moyens pratiques : *traîner devant les tribunaux civils*.

Pourquoi civils ?

Mystère et calcul !

Continuons :

Il faut accabler de poursuites le CANADA-REVUE et ceux qui seraient tentés de l'imiter. Si les lois actuelles ne suffisent pas, il faut en faire voter d'autres.

C'est ça, messieurs de la *Vérité* :

Art. 1. — Le CANADA-REVUE sera brûlé en place publique.

Art. 2. — Ses rédacteurs seront remis aux mains de M. Tardivel nommé à cet effet inquisiteur spécial.

Art. 3. — Ils seront décapités avec le coupe-papier éditorial de Thomas Chapais.

Art. 4. — Ils seront ensuite divisés par portions égales, et les morceaux, répartis entre la *Vérité*, l'*Etendard* et le *Courrier du Canada*, seront broyés sous les presses de ces journaux en présence du personnel de ces établissements ; leurs débris serviront à faire un boudin indigeste dont se délecteront les écrivains habituels de ces saintes feuilles.

Par exemple, M. Tardivel n'oublie pas le côté grave de la question :

Il faut créer, dit-il, et tout de suite, un conseil central d'*hygiène morale* ; non pas une organisation platonique, non pas une société de simples discoureurs ; mais une organisation d'*action*, ayant le nerf de la guerre.

Le nerf de la guerre ! Avez-vous bien saisi ? Le chapeau est déjà prêt à circuler chez les bonnes âmes !

Sont-ils assez pratiques, ces gredins-là, avec leur petite souscription pour retaper la caisse castorienne !

C'est épatant !

Le final est un vrai feu d'artifice :

Promenons là où il le faut, le balai, le fer rouge, l'eau bouillante et le feu !

Et la dynamite, la mélinite, la roburite, vous les oubliez donc, doux Ravachol du christianisme ?

Si vous saviez comme vous nous faites rire, petit Torquemada, avec cette gigantesque carotte que vous voulez extirper aux âmes pieuses !

NOUS.

## CITOYENS ?

Une phrase du CANADA-REVUE a provoqué une virulente sortie du *Courrier du Canada*, et nous oblige à deux mots de réponse.

Voici ce que dit ce journal :

Que pensez-vous de cette phrase, par exemple, cueillie, les pincettes à la main ? " Il faut que les prêtres se fassent citoyens comme nous ! " C'est un " vieillard indigné " qui signe cette réclamation ! Donc, le pays vient d'apprendre que tous ses prêtres n'étaient jusqu'à présent que des " étrangers " sans droits et devoirs de " citoyens. " Ils ont fondé les paroisses, élevé les églises, les hospices, les universités, multiplié les écoles, et sans doute nourri et élevé une partie de cette petite meute du CANADA-REVUE, mais ils n'étaient point " citoyens. " Ils vont le devenir, " vieillard indigné, " et le premier emploi de leur vote de " citoyens " sera de vous assurer une place gratuite au refuge ouvert à tous les idiotismes et à toutes les malfaisances.

Nous avons publié ce passage intégralement, sans même en rayer les grossièretés à notre adresse pour donner la mesure de la tenue de notre confrère et de son mode de discussion, mais il ne faut pas s'attendre à nous voir le suivre sur ce terrain, nous ne gaspillerons pas notre poudre aux moineaux, surtout aux vilains moineaux.

Nos braves compatriotes seront sans doute heureux d'apprendre de la bouche de ces saints hommes que toutes ces églises, ces collèges, ces universités, ces hospices qu'ils croyaient être le bien de la communauté, dans son sens le plus général et leur appartenir, ne sont pas à eux, qu'ils ne sont pour rien là dedans.

C'est la doctrine du *Courrier*.

Tout ça, c'est au curé. Le curé est le maître de l'Eglise, et Baptiste n'est qu'un étranger.

La perspective n'est certainement pas alléchante.

Baptiste travaille jour et nuit, paye la dime régulière et extraordinaire, les taxes, les répartitions, cède sa terre pour faire élever un presbytère ou un collège, et il se figurait avoir conservé au moins une petite hypothèque, morale sinon effective, sur ces monuments élevés avec le meilleur de ses sueurs et de ses travaux.

Pas du tout, il n'est rien, absolument rien ; il paye et voilà tout, et lorsque la bâtisse est complète le *Courrier du Canada* veut bien le prévenir qu'on n'a plus besoin de lui et l'avertit d'en prendre bonne note.

Baptiste qui a fondé les paroisses, élevé les églises, les hospices, les universités, et multiplié les écoles, devient l'étranger.

La doctrine, il est vrai, n'est pas nouvelle, le *Courrier* n'a pas même le mérite de l'invention.

Que s'est-il passé, que s'est-il fait dans la cause des marguilliers de Notre Dame? N'a-t-on pas dit que le curé était maître absolu de l'emploi des sommes provenant des répartitions, sans même avoir à rendre compte aux marguilliers.

Les propriétés sont taxées, hypothéquées pour dix, vingt ans, par certaine répartition, et pendant ces dix, vingt ans, le propriétaire pressuré n'a pas le droit, ni par lui-même ni par ses mandataires, de savoir ce que l'on fait de l'argent qu'on lui soutire.

Bien mieux, quand il a fini de payer, on lui refuse même l'honneur d'avoir contribué à l'œuvre dont le curé prend seul aussi bien la possession que la gloire.

On se demande vraiment combien de temps un tel système peut durer sans provoquer dans le peuple un mouvement de révolte dont la répression ne peut qu'augmenter l'intensité.

Mais ce n'est pas tout le malheur de Baptiste; cette propriété dont l'auteur est dépossédé, sur lequel on lui refuse aucun titre ni moral ni palpable, ne rentre même pas dans le cours ordinaire de la loi.

Le pauvre contribuable est encore obligé de payer les taxes pour tout ce qu'il a construit et qui ne lui est pas resté.

Dans Montréal, dix millions, — que dis-je, cinquante millions de propriétés, suivant l'*Etendard*, dont le peuple a fait don ou dont le clergé a pris possession, sont exempts des taxes qui pèsent sur les cent trente millions de propriété bourgeoise, et augmentent d'un tiers au moins leur taxation.

Voilà où nous en sommes, voilà l'état de choses que ne peuvent cacher ni les injures, ni les grossièretés de publicistes de mauvais aloi.

En disant qu'il faut que "les prêtres se fassent citoyens comme nous" le peuple entend dire que le clergé doit se soumettre aux lois et payer les taxes.

C'est le minimum de nos *desiderata*.

CIVIS.

#### FABLES EXPRESS

### PARLEZ AU CONCIERGE

Oui, parlez au concierge, et le diable m'emporte,  
Si cet animal-là ne vous met à la porte!  
Mais, tapez-lui dessus : il s'humanisera.

MORALITÉ :

Frappez, et l'on vous ouvrira.

### VARIANTE

Un poète écloppé frappa, sous le portique,  
D'une gifle émérite un *dos-porte* authentique  
Et recouvra soudain sa jambe *et cætera*.

MORALITÉ :

Frappez, et l'on vous guérira.

RÉM TREMBLAY.

## TOUTE LA VERITE

De la *Vérité*.

Il faut dire la vérité.

Si l'organisation de l'Eglise en ce pays était plus conforme au droit canonique; si partout il y avait des chapitres composés de l'élite du clergé pour aider l'évêque qui ne serait plus alors irrégulièrement entouré; si partout le clergé se réunissait souvent en synodes diocésains; si les officialités fonctionnaient toujours régulièrement; si l'on observait toujours les lois si sages de l'Eglise relativement aux chapelains des communautés religieuses; si la vertu de prudence présidait partout aux relations entre le clergé et les personnes du sexe; si l'autorité pesait avec soin les représentations qu'on lui fait de bonne foi sur la conduite de tel ou tel prêtre; si elle faisait une enquête sévère dès que des bruits sinistres commencent à circuler; si lorsqu'un prêtre tombe lourdement on lui appliquait, tout de suite, la rigoureuse discipline de l'Eglise, au lieu de se contenter de le changer de place ou de l'éloigner du diocèse; si toujours et partout la sainte, douce et salutaire sévérité de l'Eglise était observée, il n'y aurait pour ainsi dire jamais de scandales parmi le clergé; jamais les bons n'auraient à gémir; jamais les méchants ne se réjouiraient comme ils se réjouissent en ce moment; jamais les faibles ne seraient ébranlés, comme ils le sont aujourd'hui, par toutes sortes de bruits inquiétants.

Croit-on que la sévérité déployée contre certains excellents citoyens de Montréal, appliquée ailleurs, n'aurait pas suffi pour prévenir le malheur qui est arrivé?

Croit-on que l'abbé Guihot aurait pu vivre dans la pourriture pendant cinq ans, si Saint-Sulpice avait surveillé ses membres avec le même zèle qu'il a mis à pourchasser certain journal catholique du collège canadien à Rome?

Les catholiques ont droit à cette paix, à cette sécurité qui résultent de l'ordre, de la discipline et de la *justice*. C'est leur bien. Ils peuvent et doivent agir.

## VERITAS

Bien que la *Vérité* tiende une place sérieuse dans ce numéro, nous avons publié sans commentaires l'article de ce journal où sont résumés les demandes des catholiques ultramontains dans la crise actuelle.

Nous n'aurions jamais cru qu'il nous fût possible d'être aussi bien d'accord avec ceux qui se piquent d'être nos ennemis.

Nous avons élagué, naturellement, les insultes qui nous sont personnelles et qui sont introduites dans l'article de M. Tardivel pour excuser une partie de ses imprécations.

Mais, il nous est impossible de ne pas constater et faire constater que le requisiore de la *Vérité* contre le clergé est le condensé de ce que le CANADA-REVUE a dit depuis un mois, avec plusieurs adjonctions :

Entourage irrégulier des évêques;  
Inobservation des lois relatives aux chapelains;  
Relations dangereuses du clergé et des femmes;  
Rejet des représentations faites par les laïques;  
Absence de châtement des coupables;  
Déplacements illicites des prêtres tarés;  
Inobservation des règles disciplinaires de l'Eglise.

Ce sont là les fautes que dénonce la *Vérité* comme les a dénoncées le CANADA-REVUE.

Il faut que le mal soit bien grand pour voir une telle entente.

## TEMPUS LOQUENDI

« Que de fois n'a-t-on pas reproché à *la presse* de devancer le jugement des évêques, de gêner leur action en parlant trop tôt. Nous n'admettons pas le bien fondé de ces reproches ; mais nous avons voulu que cette fois, au moins, les plus malveillants ne pussent pas trouver même un prétexte de les renouveler. Nous *avions* donc gardé une réserve qui a paru étrange à plusieurs, pendant que d'autres laissaient éclater leur légitime indignation.

« Mais s'il y a un *tempus tacendi*, il y a aussi un *tempus loquendi*. Ce dernier est arrivé.

« Nous n'*avions* pas à juger le silence des évêques en face de la situation actuelle. Ils ont, sans doute, pour le justifier, d'excellentes raisons que nous ignorons. Mais nous ne *pouvions* nous empêcher de remarquer, avec tout le monde, qu'en présence de la *faute* la plus ignominieuse, la plus sauvage, la plus périlleuse contre le *foyer* que, de mémoire d'homme, on ait jamais vue en ce pays, nos premiers pasteurs *n'avaient* pas encore élevé la voix. Si nous constatons cette inaction de nos évêques, ce n'est ni pour la blâmer ou la déplorer nous-même, ni pour la faire blâmer ou déplorer par nos lecteurs ; mais uniquement pour justifier l'intervention des laïques dans une affaire où le clergé est intimement concerné.

« En s'abstenant de défendre nos *foyers* outragés, l'épiscopat *invitait* tacitement les fidèles à prendre leur défense. Car il n'est pas raisonnable de croire que les catholiques de ce pays vont rester impassibles pendant qu'un *criminel* couvre de boue notre clergé et nos communautés religieuses. Il faut que quelqu'un refoule ce torrent d'immondices ; et puisque nos chefs nous disent, implicitement, que cette besogne peu propre appartient aux laïques, faisons notre devoir. »

Beaucoup de gens fort bien pensants nous ont demandé pourquoi nous *avions* eutamé notre campagne contre les mauvais prêtres, et pourquoi nous ne nous en étions pas rapportés à la sagesse épiscopale pour apaiser le scandale.

On nous a même reproché cette intervention, et nous voulons nous défendre.

A cet effet nous avons cru bon de reproduire textuellement, en soulignant les quelques changements, un article de la *Vérité*, où ce journal explique son entrée dans la lutte en dépit du silence de l'épiscopat.

Les raisons qui sont bonnes pour M. Tardivel peuvent également être excellentes pour nous.

Dans tous les cas, elles nous suffisent.

R.

## LA CHASTETE CHEZ LE PRETRE

L'homme, pendant quatre mille ans, est resté sous la domination du sens dépravé, jusqu'à ce qu'enfin l'horloge de l'éternité sonna une heure ; et cette heure disait : Un sauveur nous est né aujourd'hui, gloire à Dieu au plus haut du Ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Rome était la tranquille maîtresse du monde ; elle avait rassemblé dans son sein tous les vices des générations qu'elle avait conquises ; elle avait élevé son Panthéon, où le Dieu de la dépravation avait aussi son image, ses prêtres et son encens.

Un jour, quelques paysans partis des vallées d'un pays sans renom, vinrent et allèrent frapper, de leur bâton de voyageur, à la porte du Panthéon. Elle s'ouvrit devant eux. Là, tous les dieux anciens étaient rangés, toutes les erreurs passées, tous les crimes fameux ; tous y régnaient en marbre, en or et en ivoire. Nos paysans n'apportaient

là, contre tous, qu'un cœur pur. Il fut le plus fort enfin. La chasteté planta au Panthéon son double signe, la croix d'abord, la chair de l'homme souffrant par une immolation volontaire, et à côté, l'image de la Vierge sans tache. Le triomphe était grand et nouveau. L'honneur et la publicité de la dépravation étaient remplacés par l'honneur et la publicité de la chasteté.

Mais un sacerdoce est nécessaire au maintien comme à la propagation de toute sainte doctrine. Quel devait être le sacerdoce de la chasteté, sinon un sacerdoce de vierges ? Telle était la prétention de la doctrine catholique ; l'a-t-elle réalisée ? A-t-elle créé par toute la terre, chez tous les peuples, une race de prêtres chastes, renonçant à ce qui avait paru, pendant quatre mille ans, à l'humanité, l'indispensable condiment de la vie ? L'a-t-elle fait ? Et, remarquez-le, ce ne sont pas des vieillards réduits par les glaces de l'âme à l'impuissance du mal que la doctrine catholique choisit pour ses prêtres. Non, ce sont des jeunes gens ; c'est l'homme dans la fleur et la sève de la vie ; c'est St Jean couché sur la poitrine du Maître ; c'est St Paul courant vers Damas à bride abattue ; c'est St Antoine emportant tout son printemps au désert de Kolsim. Voilà le prêtre catholique, selon la règle générale.

L'Eglise prend par les cheveux la jeunesse toute vive, dévouée par son cœur ; elle la purifie dans la prière et la pénitence, l'élève par la méditation, l'assouplit par l'obéissance, la transfigure par l'humilité ; et, le jour venu, elle la jette par terre dans ses basiliques ; elle verse sur elle une parole et une goutte d'huile : la voilà chaste ! Ils iront ces jeunes gens, ils iront par toute la terre sous la garde de leur vertu ; ils pénétreront dans le sanctuaire des sanctuaires, celui des âmes ; ils écouteront des confidences terribles ; ils verront tout, ils sauront tout ; mille tempêtes passeront sur leur cœur. Ce cœur restera de feu par la charité, de granit par la chasteté. C'est à ce signe, toujours, que les peuples reconnaîtront le prêtre. Le prêtre pourra être avare, orgueilleux, pharisien ; son caractère souffrira sans doute de ces vices honteux ; mais néanmoins, tant que le signe de la chasteté restera sur son front, Dieu et les hommes lui pardonneront beaucoup. Ce que ces derniers ne lui pardonneront jamais, ce sera une faute, quelquefois l'ombre d'une faute.

LACORDAIRE.

Parmi les expositions qui ont le plus vivement attiré l'attention du public dans la dernière Exposition de Montréal, il importe de citer en première ligne celle de MM. Willis et Cie., dont les pianos ont joyeusement résonné dans la grande bâtisse, aux plus grandes délices de tous les visiteurs.

Le fait est que la foule n'a pas cessé un seul instant de se presser en masse compacte autour de l'élégante estrade où étaient massés les instruments de cette importante maison.

MM. Willis & Cie. ont fait entendre des concerts absolument remarquables, où le piano Bell à absolument émerveillé le public par la délicatesse de ses tons, la nuance et l'agrément de ses sons.

Le succès a été complet, et tous ceux qui ont eu le plaisir d'assister, ne serait-ce que quelques instants, à ces débâches de virtuosité ont été profondément frappés des qualités supérieures des produits de cette maison.

D'ailleurs, l'entourage et le cadre étaient à la hauteur du sujet, et le goût exquis qui avait présidé à la décoration de l'estrade de MM. Willis & Cie. et au choix des bibelots qui l'ornaient ont été profondément admirés.

## UNE ERREUR DE PLUME

*Grégoire X au lieu de Grégoire XVI.*

Le CANADA-REVUE m'apprend que le *Quotidien*, de Lévis, a publié dernièrement, sous le pseudonyme *Justice*, les remarques suivantes :—

“ Il y aurait quelques détails à relever dans l'étude de M. Glosky sur l'affaire de Chambly. Il y a à un concile de Lyon sous Grégoire XVI, qui fait rêver; et certaine prétendue parole de Lacordaire, qu'il serait bien difficile de sauver de l'hérésie. Une opinion de St. Thomas sur le sort des enfants morts sans baptême est aussi donnée comme peu suivie, tandis que c'est l'opinion la plus commune des théologiens modernes. Au reste, l'article est écrit avec dignité, et si l'on n'adopte pas toutes les conclusions de son auteur on ne saurait du moins lui refuser le respect.”

J'admets de suite qu'il n'y a pas eu de Concile de Lyon sous Grégoire XVI.

Mais ce que je n'admets pas c'est qu'il y ait, dans cette erreur de plume, de quoi faire rêver, à moins toutefois qu'on n'ait le rêve absolument facile, ce qui est peut-être le cas de mon contradicteur.

Voulant faire voir le sort réservé aux enfants morts sans baptême, je m'appuyais sur deux conciles, qui décident, que dans ce cas leurs âmes descendent incontinent dans les enfers. Le fait principal était donc la doctrine établie par ces deux conciles et leur existence même. La question n'était pas de savoir si le premier concile auquel je faisais allusion avait eu lieu sous un Grégoire plutôt que sous un autre. Avait-il réellement existé?

Voilà ce dont ils s'agissait. Or, tous ceux qui ont étudié l'histoire des Conciles savent que le Concile en question a été tenu. Et comme j'écris toujours pour instruire, suivant l'humble et faible mesure de mes connaissances, je vais apprendre à *Justice*, qui n'a pas l'air de s'en douter, que c'est sous Grégoire X, en 1274, que ce Concile eut lieu. Si *Justice* en avait connu l'existence, il aurait compris de suite et corrigé mentalement l'erreur insignifiante que, pour se donner des airs capables, il s'empresse de signaler. De cette façon il ne m'aurait pas accusé, indirectement, d'avoir inventé un Concile. Relever une telle erreur n'était pas digne d'un esprit sérieux. Si *Justice* a l'habitude d'écrire dans les journaux, il est bien peu charitable, car il doit savoir avec quelle facilité une lettre, un chiffre, un mot sont changés ou transposés quand la plume court vite ou que le compositeur est distrait. Dans ce cas-ci je n'accuse que moi-même, n'ayant aucune preuve de la culpabilité d'autrui. Quoi qu'il en soit, *Justice* aurait dû fermer les yeux sur cette *erreur cléricale*, lui qui, dans le reste de son article, demande de jeter un voile sur les erreurs *cléricales* dont l'Eglise du Canada s'afflige aujourd'hui. Donc, Grégoire X et non Grégoire XVI. Passons maintenant au deuxième grief de *Justice*, qui dit avoir trouvé dans mon étude “ certaine prétendue parole de Lacordaire qu'il serait bien difficile de sauver de l'hérésie.”

*Prétendue parole.* Le mot est joli. Encore une invention de ma part, je suppose.

Mon contradicteur croirait-il, qu'à l'instar des casuistes d'une certaine école trop connue pour qu'il soit nécessaire de la nommer, j'oserais attribuer à l'un des plus grands prédicateurs de ce siècle des paroles dont il ne se serait

pas servi ou lui prêter une doctrine contraire à ses sentiments? De quel droit me juge-t-il capable d'imaginer une parole si grosse de sens et de portée *qu'il serait difficile de la sauver de l'hérésie*? En vérité, *Justice* a une singulière manière de me témoigner le respect que lui inspire la dignité de mon article. Une *prétendue* parole! Allons, *Justice*, à la lecture des Conciles ajoutez celle des œuvres du grand dominicain, et vous trouverez, volume troisième, pages 430-432, soixante-cinquième conférence, les paroles suivantes: “ Ecartons d'abord, messieurs, les idées puérides que l'ignorance se forme au sujet du péché originel. On se persuade que, d'après l'enseignement de l'Eglise, tout homme qui vient au monde a commis personnellement la faute dont le père du genre humain s'est rendu coupable: *c'est là tout ensemble une démence et une hérésie.*”

“ Pour que nous eussions en personne, par voie de perpétration ou de complicité, commis la faute adamique, il faudrait, de deux choses l'une, ou que la personne d'Adam eut été la nôtre, ou que l'acte même de sa rébellion nous eut été transmis. L'une ou l'autre de ces suppositions est absurde.” Page 430.

“ Donc, nous n'avons point commis l'acte d'Adam, il ne nous a pas été transmis, il ne nous est pas imputable ni par voie de perpétration ni par voie de complicité. Ce pas fait, nous avons écarté l'absurde.” Page 432.

A-t-on bien saisi? *Démence et hérésie.* Cette citation suffira, je l'espère, au moins, pour convaincre mon contradicteur de l'exactitude de mon assertion, et qu'il ne s'agit pas dans mon étude sur le baptême d'une *prétendue* parole de Lacordaire, mais d'une parole réellement tombée de ses lèvres éloquentes. Ce pas fait, disait Lacordaire, nous avons écarté l'absurde. Ce pas fait, dirais-je à mon tour, nous avons écarté l'invention de la *prétendue* parole de Lacordaire. Cette parole, d'après vous, est difficile à sauver de l'hérésie; Lacordaire est hérétique. Vous le donnez à entendre si vous ne le dites pas en termes formels. Votre manière de voir, du reste, peut être appuyée de l'opinion de beaucoup de docteurs. En effet, la doctrine de Lacordaire est tout à fait contraire à celle de Saint Augustin — le docteur de la Grâce aux termes de l'Ecole — qui, poussant la logique à des limites inconnues, enseigne que les enfants ont péché et même *volontairement* puisqu'ils étaient en germe dans Adam qui a péché *volontairement*. Comme il ne serait pas bien de croire que Lacordaire et Saint Augustin sont deux hérétiques, il faut penser que l'un ou l'autre se sera trompé. Est-ce Lacordaire? Est-ce le Père latin? Encore pourrait-il se faire que leurs doctrines si contradictoires dans les termes soient, au fond, identiques. Si *Justice* pense que je cite une *prétendue* opinion de Saint Augustin, je le renvoie aux Rétractations de ce Saint Père, vol. I, 13-5, à ses traités *De Peccat. merit.* III, 14, et *De Corrupt. et Grat.* 28. Du même coup *Justice* verra la doctrine du docteur de la Grâce, et il apprendra que les honnêtes gens n'ont pas honte de se rétracter. Quoi qu'il en soit, si Lacordaire a tort, *Justice* a raison, et Lacordaire est *hérétique*; si Lacordaire a raison, *Justice* est convaincu de *puérilité*, d'*absurdité*, de *démence* et d'*hérésie* par le grand orateur dominicain.

Lequel des deux a raison ? Il ne m'appartient pas de le décider. Lacordaire invoque le Concile de Trente.

*Justice* dit aussi : "Une opinion de Saint Thomas sur le sort des enfants morts sans baptême est aussi donnée comme peu suivie, tandis que c'est l'opinion la plus commune des théologiens modernes."

Les théologiens modernes invoqués à l'encontre de deux conciles approuvés de toute l'Eglise !...

O les idées modernes, les idées modernes !

Et quels sont-ils, ces théologiens modernes qui ont ainsi révolutionné la foi, les croyances et les dogmes ? *Justice* a cité avec complaisance les noms de Grégoire-le-Grand — Saint Grégoire — et de Bellarmin, comme ornements de l'Eglise. Voyons donc un peu ce qu'ils disent.

Saint Grégoire — rapporté par le Père Petau, Liv. IX, moral., c. XII, q. 30, dit que les enfants morts sans baptême sont dans les *tourments perpétuels*. Bellarmin dit que la doctrine des deux conciles déjà cités est de la *foi catholique* et la *contraire hérétique*. Bellar., t. III, liv. VI, c. 11. C'est aussi la doctrine de Saint Augustin, de Grégoire de Rimini, général des Augustin — voir Leibniz-Théodicée, No. 92. Bossuet, qui l'enseigne dans sa Défense de la tradition et des Saints Pères, dit : "Mais les conciles de Lyon et de Florence ne distinguent pas ces deux enfers, et mettent également dans l'enfer ceux qui meurent dans le péché actuel ou originel. *Faut-il tant faire l'habile* quand on ignore les dogmes de la foi expressément définis et en mêmes termes par deux conciles si authentiques." Bossuet, déf. trad. et Saints Pères, liv. 5, c. 11.

Lorsque l'Eglise, dans ses conciles œcuméniques, décide "que les âmes de ceux qui meurent dans le péché mortel actuel ou dans le *seul péché originel* descendent incontinent dans l'enfer pour y être punies par des peines inégales," comment peut-on croire que des théologiens, quelques modernes qu'ils soient, osent émettre une opinion contraire, et que leur opinion soit la plus commune ? Que devient alors l'unité et l'immutabilité qui sont la force de l'Eglise catholique et qui lui font soutenir victorieusement depuis tant de siècles les assauts de tout genre de ses ennemis toujours vaincus et terrassés ?

Que deviendrait au milieu de tant de contradictions la fameuse devise qu'elle a inscrite sur ses drapeaux : *semper eadem* ?

Depuis le concile de Florence, où les églises grecque et latine ont, d'un commun accord, défini la croyance de l'Eglise, y a-t-il eu un seul concile qui ait entrepris de la changer ?

Nommez donc, s'il vous plaît, les théologiens *modernes* qui se mettent ainsi en contradiction avec l'Eglise. Citez donc les conciles qui mettraient ainsi l'Eglise en contradiction avec elle-même.

ARTIUR GLOBENSKY.

Une dame ayant son bébé à côté d'elle se flattait à l'une de ses amies d'avoir encore ses trente-deux dents.

— Mais dis donc, maman, interrompt l'enfant terrible, alors, avec les deux que l'a posées hier le monsieur, ça t'en fait trente-quatre.

## SANS-CULOTTE

M. l'abbé Langevin, le petit monsieur qui se hisse sur les *ergo* pour nous insulter, nous a tout l'air de ces filous qui crient : Au voleur ! pour détourner l'attention de la police.

Si ce M. Josse n'est pas un orfèvre, il parle certainement comme un orfèvre.

Dans son dernier sermon, à Ottawa, il a représenté ceux qui, avec nous, réclament un clergé honnête, comme des gibiers de police.

Eh bien, nous lui proposons un marché : qu'il nomme ceux à qui il veut faire allusion — nous lui fournirons d'avance des garanties d'impunité — il exhibera leurs dossiers — il doit y en avoir, puisque le saint prêtre en parle du haut de la chaire de vérité — et de notre côté — après mêmes garanties de sa part — nous exhiberons, nous aussi, les curiosités du même genre que nous avons sous la main. Dossier pour dossier. Un pour un, deux pour deux, etc. *Tit for tat* !

Hein ! cela vous va-t-il, jeune foudre de guerre ?

Le grand petit homme — par amour de la nouveauté, sans doute, — a aussi traité de sans-culotte ceux qui révélaient et dénoncent les prêtres impudiques et les abus du clergé.

Nous avons pris des informations au sujet de M. Thomas Chapais, de M. Tardivel, de M. Joseph Tassé, des rédacteurs du *Matin*, du *Quotidien* et du *Monde*. On nous assure qu'ils portent tous des culottes.

Or, nous aussi, nous portons des culottes.

De sorte que nous ne voyons de sans-culotte, dans toute cette affaire, que... l'abbé Guyhot.

A moins que ce ne soit M. l'abbé Scott, de Lévis, qui vient de faire savoir aux lecteurs du *Quotidien* qu'on a vu des papes incestueux et des cardinaux empoisonneurs.

A-t-il des culottes, celui-là ? c'est plus qu'on a pu nous dire.

A M. l'abbé Langevin de relever cette soutane, pour s'en assurer, et le révéler aux auditeurs édifiés de la basilique d'Ottawa.

Le CANADA-REVUE, une publication récente qui se publie à Montréal, nous a été adressé avec demandé d'échange. Nous y avons répondu favorablement, car nous avons retrouvé dans le programme de cette Revue une trace vibrante de ce vieil esprit français si vivace encore dans notre ancienne colonie. Nous y lisons, en effet : "Aucun autre article ne paraîtra dans ce journal à moins d'être poli et, surtout, écrit en français." Voilà qui nous reporte à l'époque galante et raffinée où le Canada faisait partie de notre domaine colonial.

Nous relevons encore la demande de "création d'une université française laïque et libre." On voit qu'au Canada la pure tradition gauloise n'a pas perdu droit de cité, en dépit de l'oppression anglaise.

Aussi, de tout cœur, voyons-nous nos souhaits sincères de longue vie à notre vaillant confrère franco-canadien.  
— *Le Réveil de la Gaule*, Paris.



# CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA-REVUE.

*Directeurs :*

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;

J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVAILE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAUULT.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

N. P. BOITE 324.

Téléphone F'cell 6826

Salomon Mazurette vient d'accrocher encore une médaille. Ça doit lui en faire vingt-et-une au moment où nous écrivons ces lignes : c'est une très jolie collection.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux lecteurs du CANADA-REVUE que M. Arthur Buies devient l'un des collaborateurs du journal. Malheureusement, l'article qu'il nous destinait pour le numéro de cette semaine a été reçu trop tard, et nous sommes obligés de le renvoyer au prochain numéro.

Nous publierons dans le numéro 16 du Canada-Revue, en date du 8 octobre, l'une des plus jolies romances de Massenet, intitulée : — "Dors, ami !" et une composition de Otto Hegner, le pianiste prodige, intitulée : "Sur le lac." Le tirage du journal étant limité à sa vente ordinaire, nous conseillons aux personnes qui aimeraient à se procurer ce numéro de l'acheter de bonne heure.

Nos abonnés qui changent de résidence sont priés de nous en avvertir, pour ne pas éprouver de retard dans le service du journal. Nous prions nos abonnés qui n'ont pas encore soldé ce qu'ils nous doivent de nous faire parvenir ce petit montant au plus tôt.

Tout le service de Montréal est fait par la poste cette semaine.

La librairie de luxe en France a subi récemment une crise que peut seul expliquer un excès de production. Cette crise permet aux amateurs d'acquérir de superbes ouvrages neufs avec des rabais de 60 à 90 p.c. ainsi qu'il ressort du catalogue spécial que vient de publier Georges Brunox, Librairie du Bibliophile, 7 rue Guénégaud, à Paris.

Nous conseillons à nos lecteurs amateurs de se mettre en relation avec cette maison, et nous n'avons aucun doute qu'ils y trouveront leur compte.

Nous recevons tous les jours des plaintes de nos abonnés, qui nous disent que le service de distribution est très mal fait. Nous ne le savons que trop. Soit malveillance de certains maîtres de poste, ou d'après des ordres venus on

sait d'où, le résultat est le même pour nous : perte de temps et de numéros du journal. Or, ces derniers sont joliment précieux par le temps qui court, et nous n'avons pas l'intention de les jeter à tout venant sans être bien sûrs que les réclamations sont légitimes.

Parmi les attractions au Parc Sohmer cette semaine, il est bon de signaler tout particulièrement le grand Panorama de Mlle Albertina. Ce panorama, qui est l'un des plus beaux qui aient jamais été exhibé en Amérique, mérite d'être vu et revu, et notre population, qui aime les belles choses, se rend au Parc en masses compactes pour jouir de ce spectacle unique.

Ajoutons que le prestidigitateur Seamann et les Glinski rettis sont encore là pour toute la semaine.

Tous les amateurs ainsi que les professeurs de musique de Montréal apprendront, non sans un vif sentiment de plaisir, qu'une nouvelle institution musicale, l'"Association Artistique," vient d'être fondée dans notre ville, dans le but de donner au public l'avantage de s'initier aux chefs-d'œuvres des grands maîtres. Le comité de l'Association Artistique se composera de M. Jehin-Prume, directeur, Mme M. Heynberg, Mlle Marguerite Sym, M. L. E. N. Pratte, M. J. B. Dubois, professeur D. Ducharme, M. E. Jehin-Prume et M. Grunwald. Les concerts de l'Association seront au nombre de douze pour la première saison et se donneront dans une des salles les plus en vues de Montréal. Ils se composeront de octettes, sextettes, quintettes, quartettes, trios, sonates, duos et solis.

La Librairie de l'Art, 29, Cité d'Antin, vient d'ajouter à sa collection des *Artistes célèbres* une étude sur RAFFET. Il est inutile aujourd'hui de faire l'éloge d'un artiste qu'on s'accorde à regarder comme le maître de l'estampe au XIXe siècle et le premier des peintres de batailles. L'auteur de ce remarquable ouvrage M. Lhomme, s'est appliqué à mettre en lumière, dans toute sa variété, le talent de Raffet. Il a donné une grande place au peintre des batailles de la République, de l'Empire et des guerres d'Afrique, mais il a parlé aussi du caricaturiste qui fut un moment l'émule de Daumier, et du voyageur qui fut, pendant trente ans, l'ami et le compagnon du Prince Anatole de Demidoff. Cet ouvrage, tiré sur papier de luxe, est illustré de 155 gravures, exécutées avec le plus grand soin. Elles permettent d'apprécier l'œuvre de Raffet, dont elles offrent, dans chaque genre, de nombreuses et très fidèles reproductions.

Nous avons enfin notre *Courrier des Etats-Unis* canadien. Le *National* sera publié cette semaine à 16 pages, grand format, et livrable dans tous les dépôts de journaux à raison de 5 cents l'exemplaire. Comme feuilleton la "Débauche", d'Emile Zola, l'œuvre la plus forte du maître. Cet ouvrage a été tiré en France à 150,000 exemplaires.

## FEUILLETON DU CANADA-REVUE

LES BATAILLES DE LA VIE

## DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET.

No. 10.

## PREMIERE PARTIE

IV

(Suite)

Peu à peu, elle s'était animée, ses joues brûlaient, ses yeux s'allumaient. Elle prononça les dernières paroles d'une voix tremblante, et, suffoquée par l'émotion qui la bouleversait, elle fondit en larmes.

— Voyons, Thérèse, dit doucement le marin, sois plus raisonnable... Je ne te fais aucun reproche... Mon amitié n'a pas diminué... Je te plains sincèrement... L'embarras de mon regard venait de la crainte de te mettre à la gêne... Mais il n'y a, dans mon cœur, aucune sévérité... Je n'ai point qualité pour te juger. D'ailleurs, mon affection, si ancienne, plaide en ta faveur, et je ne me découvre que de la pitié et de l'indulgence pour toi.

— De l'indulgence, de la pitié ! sanglota Thérèse... Est-il possible que je m'entende adresser, par vous, de telles paroles?... Voilà donc les sentiments que je vous inspire !... C'est à peine, si vous ne me méprisez pas... Encore, est-ce bonté de votre part !... Et tout autre que vous serait certainement plus dur... Eh bien ! cependant, je ne puis me résigner à une telle déchéance... Je veux vous convaincre que je n'ai point démerité... Il faut que je me défende, que je me disculpe.

— Défends-toi, pauvre enfant, répondit Ploërné. Mais hélas ! quant à te disculper...

Thérèse fit un geste de désespoir.

— Si cependant je vous jurais que je ne suis pas coupable, que je n'ai commis aucune faute...

— Ne le jure pas, Thérèse. Si, pour t'apaiser, il faut te dire que je crois ce que tu m'assures, je te le dirai.

— Mais vous ne serez pas convaincu ! Vous agirez ainsi par complaisance, pour ne point me pousser à bout !... Ce n'est pas là ce que je veux... Il faut que je vous convainque, que je vous arrache l'aveu sincère que vous ajoutez foi à mes preuves...

— A tes preuves?... dit Ploërné tristement. Que vaudront-elles comparées aux miennes ? Que deviendront tes affirmations, tes serments même, lorsque je les mettrai en balance avec les faits... Pourras-tu nier l'évidence ?

Il la prit par la main, et lui montrant la terrasse qui s'étendait devant eux, ensoleillée, sous la retombée des jasmins et des clématites :

— Étais-tu là, au rendez-vous, quand j'y suis venu à la place de celui qui était attendu ? Y étais-tu ? Voyons, parle...

Il s'était laissé aller à un mouvement d'irritation, devant ce déraisonnable entêtement à se justifier. Il serrait fortement les doigts de la jeune fille, et, les yeux fixés sur son visage, il la regardait durement, pour la première fois. Elle, le front penché, les paupières closes, comme si elle ne voulait rien voir, ni les choses qui étaient autour d'elle, ni celui qui l'interrogeait, ne répondait pas, épouvantée de ce qu'elle aurait à dire, exaspérée d'avoir à se taire. Il lâcha sa main, et d'une voix apaisée, où se notait une légère nuance de dédain.

— Tu peux parler, hélas ! tu es forcée d'en convenir. La réalité s'impose malgré tout. Va, cesse de résister, accepte dignement les responsabilités encourues. Ce faisant, tu es sûre de la sympathie et des encouragements de ceux qui sont auprès de toi.

Les paupières de Thérèse se relevèrent brusquement et elle redressa son front. L'irritation de Ploërné l'avait laissée maîtresse d'elle-même. Sa méprisante douceur lui fit perdre toute mesure :

— Quand vous m'avez trouvée à ce rendez-vous, cria-t-elle, êtes-vous bien sûr que j'y venais pour mon compte ?...

A peine eut-elle laissé échapper ces quelques mots qu'elle en comprit la terrible portée. Raimond était devenu très pâle. Il regarda Thérèse avec une sévérité qu'il ne cherchait plus à déguiser :

— Voilà que tu accuses, maintenant, pour t'innocenter ! Mais si tu n'étais pas là pour toi, pour qui donc y étais-tu ?

— Suis-je seule dans la maison ? balbutia Mlle Letourneur. N'y a-t-il pas d'autres femmes?... Ne pouvais-je pas avoir dessein de surprendre quelque une des filles qui nous servent?... Enfin, tout n'est-il pas préférable à l'horrible supposition que c'est moi qui suis coupable ?

Les lèvres de Ploërné se serrèrent si violemment que les mots avaient de la peine à sortir de sa bouche :

— N'essaie pas de me donner le change. Il ne s'agissait pas d'une fille de service. Ta terreur en me voyant, tes supplications, ton aveu... Car tu as avoué, ne l'oublie pas... Tout prouvait que la situation était des plus périlleuses... Il n'y avait dans cette maison que deux personnes sur lesquelles pouvait peser le soupçon : Lydie ou toi... Oh ! je te l'ai dit nettement, et je te le répète, et je veux cette fois qu'il n'y ait plus de réticences... Si tu te declares innocente... c'est que tu dénonces Lydie comme étant coupable... L'une ou l'autre?... Elle ou toi?... Réponds !... Tu as de la religion... Devant Dieu... réponds ! Est-ce elle ?

Il était si effrayant d'angoisse et de fureur, que Thérèse fut épouvantée. Elle cria :

— Non. Pas elle !

— Alors que prétends-tu me faire croire ?...

Elle se tordit les bras, dans un affolement d'horreur :

— Mais je ne puis cependant m'accuser !... Je n'ai rien fait de mal... Rien ! Je le jure... Rien ! Si ce n'est peut-être d'aimer trop !...

Il lui demanda rudement :

— D'aimer qui ?

Elle secoua la tête avec douleur. Pouvait-elle le lui dire, à l'heure même où il la torturait si cruellement, et où elle endurait ce supplice pour l'amour de lui ?

Elle reprit :

— Oh ! vous ne saurez jamais à quel point vous êtes injuste et combien je suis malheureuse !... Je vous atteste que je suis innocente... Ne pouvez-vous me croire, moi qui n'ai jamais menti ?...

— Mais, comprends donc, à ton tour, s'écria-t-il, avec un emportement désespéré, que la situation est inextricable : toi ou elle. Si je te crois, je la condamne.

Il fit un geste effrayant de menace :

— Enfin, m'avez-vous trompé, elle et toi ? Suis-je dans l'erreur, depuis mon arrivée ?... Avez-vous joué avec mes sentiments, mes espoirs et mes croyances ?... Oh ! si cela est !... Mais nous allons être fixés !...

De toute sa voix, insoucieux d'être entendu par Mme de Saint-Maurice, il appela :

— Lydie ! Lydie... venez ici.

— Qu'allez-vous faire ? demanda Thérèse.

— Vous mettre en présence l'une de l'autre, et vous forcer à me dire la vérité.

— Non ! Pas cela ! supplia la jeune fille.

— Pourquoi donc ? répliqua-t-il rudement. Assez de faux-fuyants, trêve aux mensonges !... J'apprendrai ce que je veux savoir... Et n'accuse que toi de ce qui en pourra résulter.

Lydie, descendue dans le jardin, s'avavançait vers eux, la démarche tranquille, le front pur, les yeux clairs. Thérèse la vit s'approcher avec épouvante. Allait-elle donc la perdre irrémisiblement ? Elle regarda Raimond. Il était blême, ses mains tremblaient, et, sur place, il piétinait, dans une attente exaspérée. Elle fit un pas vers lui, l'implorant, les doigts joints, comme pour une prière.

— Tu commences à avoir peur ?... dit-il, en riant affreusement.

Oh ! oui, elle avait peur. Jusqu'au fond de son cœur glacé. Peur pour lui, peur pour Lydie même. Car elle devinait Ploërné prêt aux pires résolutions. Son regard promettait la mort. Elle lui saisit le bras et dit :

— Renvoyez-là !... Emmenez-là !... Mais, par grâce, qu'elle ne vienne pas ici.

— Tu crains donc son témoignage ?

— Oui, je crains son témoignage.

— Tu sais donc qu'elle te réduirait à avouer ?...

— Je crois... oui, je crois qu'elle me réduirait à avouer...

Que je ne la voie pas, en ce moment, c'est tout ce que je demande.

— Alors tu cherchais donc à me tromper ?

— Oui, je n'ai jamais cherché qu'à vous tromper.

Il la regarda un instant avec tristesse, puis tout bas, comme une suprême concession de son affection ancienne :

— Je te pardonne.

Elle voulut lui saisir la main. Il l'écarta doucement, et, marchant vers Lydie, qui n'était plus qu'à quelques pas d'eux, il laissa Thérèse écrasée sous le poids de son dur martyre, et pourtant ne regrettant pas de l'avoir accepté. Abordant Ploërné, Mlle de Saint-Maurice lui dit de façon à être entendue :

— C'est fini cette conférence avec Thérèse ? Qu'aviez-vous donc de si grave à discuter ? Vous êtes-vous mis d'accord ?

Et Raimond, passant le bras de Lydie sous le sien, répondit :

— Nous sommes d'accord. Ce n'était rien !

Rien ! Des larmes brillantes coulèrent sur les joues de Thérèse. Elle se laissa tomber sur un banc de pierre ; et, après deux tentatives infructueuses pour sauver ce rien, qui était son bonheur à elle et l'avenir de Raimond, élevant sa pensée vers le ciel, elle se résigna à souffrir.

Elle ne parut pas de la journée, et, le soir, Mme de Saint-Maurice, au moment de se mettre à table, dit :

— J'ai eu tout à l'heure avec Thérèse une conversation très extraordinaire. Elle est venue me trouver dans ma chambre, et m'a annoncé que reprenant des projets dont elle vous a, paraît-il, autrefois déjà parlé, mon cher neveu, elle se dispose à partir pour Paris et à se retirer dans un couvent.

Il y eut un silence. Brusquement s'était imposé à l'esprit de Raimond le souvenir de cette journée où, dans le jardin de l'hôtel de l'avenue Hoche, il avait détourné Thérèse d'entrer en religion, après la mort de sa mère. Il revoyait la jeune fille lui exprimant ses inquiétudes à l'idée de voir arriver les dames de Saint-Maurice. Il lui semblait encore l'entendre parlant de sa voix ingénue, l'air candide, presque une enfant. Et c'était elle, à présent déçue, qui s'éloignait. Il eut un serrement de cœur. Une sourde inquiétude le troubla. Il se souvint des larmes de Thérèse, le matin même, de ses affirmations, de ses protestations. Le soupçon qu'elle pouvait dire vrai l'effleura, le faisant frémir d'angoisse. Il leva les yeux, et vit Lydie rayonnante, virginale, adorable. Il oublia ses inquiétudes et ne pensa plus qu'à aimer.

— Ah ! Elle se fait religieuse ? dit Mlle de Saint-Maurice avec tranquillité. Je crois qu'elle fait bien. Elle a la vocation.

— C'est égal, dit la tante de Saint-Maurice, c'est bien triste.

Et comme le domestique ouvrait la porte de la salle à manger, elle ajouta :

— Mes enfants, allons dîner.

## DEUXIEME PARTIE

### V

Il y avait bal chez Samuel Bernheimer. Sa fille, la princesse Feretti, faisait, aidée de son mari, joli garçon à tête de ténor italien, les honneurs de l'hôtel de l'avenue Montaigne. Tout ce que Paris comptait de gens riches et titrés, d'artistes ou de sportsmen, était réuni dans le somptueux rez-de-chaussée, dont les six salons, en enfilade, offrent, pour une réception, le plus admirable décor qu'ait pu rêver la fantaisie d'un financier prodigue. Le grand salon Louis XIV, qui forme le centre de l'hôtel, avec son plafond surélevé en forme de hall, ses balcons dorés et sa coupole décorée des précieuses peintures de Lebrun, achetées lors de la démolition du château de Préfont, est d'un effet grandiose. L'orchestre, ce soir-là, logé dans le dôme, laissait tomber ses mélodies en ondes sonores, au milieu de l'éblouissement de la lumière électrique. Une foule animée et riante entourait les danseurs qui tournoyaient avec un froufrou de soie, un chatoiment de couleurs, habits rouges et habits noirs, robes claires et sombres, blanches épaules, chevelures frissonnantes au vent de la valse, yeux brillants dans l'ivresse du plaisir.

A l'entrée, debout près de son père, la princesse, avec sa laideur aimable, accueillait d'un sourire et d'un mot gracieux les nouveaux arrivants, car, quoiqu'il fut deux heures du matin, on arrivait encore. C'est que cette fête n'était pas seulement un événement mondain, auquel tout Parisien classé ne pouvait se dispenser d'assister, mais encore un événement financier. Il s'agissait, en cette soirée, de consacrer, par une démonstration importante, l'avènement triomphal, à la cote de la Bourse, du Comptoir Français, la nouvelle société à laquelle le grand monde avait accordé son patronage. Tous les ducs avaient pris des actions, le clergé avait béni les bureaux. Les millions affluaient, le conseil d'administration comptait les noms les plus qualifiés de l'aristocratie de France. Le but avoué de la société nouvelle était de faire concurrence à la haute finance juive, et de soutenir, avec les ressources considérables que devait fournir la banque, la politique royaliste. Donc, un double programme : faire échec à Israël triomphant sur le marché, et favoriser une restauration monarchique.

Ayant à choisir un directeur pour l'entreprise, les fondateurs n'avaient pas cru pouvoir mieux s'adresser qu'à Samuel Bernheimer, juif d'origine, il est vrai, mais juif converti, et tenant, par ses relations élégantes et sportives, au monde qui devait alimenter de ses fonds la caisse catholico-monarchique. Et, c'était pour célébrer le lancement de l'affaire que le directeur du Comptoir Français avait ouvert son admirable hôtel à ses amis qui étaient ses actionnaires. Aussi, pendant cette soirée, qui fut un événement dans les fastes mondains, le plus étonnant spectacle s'offrait-il aux regards observateurs.

Assis à l'entrée du grand salon, abrités contre le va-et-vient des danseurs par une colonne de marbre, deux jeunes gens causaient à demi-voix, élégants, de même tournure, presque de même visage, tant la coupe de leurs cheveux et de leurs moustaches était pareille, et cependant fort dissimulables par la naissance, l'état et les habitudes. L'un était le marquis Maurice de Roquière, et son occupation la plus habituelle était de faire de l'escrime et de monter à cheval. L'autre se nommait Jules Bricolier, et cumulait l'emploi de secrétaire de Samuel Bernheimer avec celui de journaliste.

Médiocre par nature, envieux par impuissance, méchant par plaisir, Bricolier était l'incarnation parfaite du raté, décidé à se faire une situation, fût-ce au prix d'un crime. Sous des dehors corrects et calins ce garçon cachait une vulgarité féroce. C'était le coquin frisé le plus gracieusement dangereux qui existât. Quelque chose comme une main brutale et crasseuse sous un gant gris-perle.

Le marquis et le journaliste s'étaient rencontrés à la salle d'armes, car le sport, auquel Roquière s'adonnait par plaisir, Bricolier le pratiquait par métier : en lui le journaliste se doublait d'un bravo. Il fallait pouvoir continuer par l'épée ce qu'on avait commencé par la plume, et à l'encre mêler le sang. Derrière la colonne de marbre, c'était Bricolier qui parlait :

— Est-ce que vous en êtes de la croisade financière, vous, marquis ?

— Oh ! moi, répondit Roquière, vous savez que je n'ai pas de fortune... Juste ce qu'il me faut pour vivoter... Je ne puis donc pas spéculer.

— Pourquoi, si vous jouez à coup sûr ?

— Joue-t-on jamais à coup sûr ?

— Oui, quand on est dans la partie d'un homme qui connaît son jeu et le jeu des autres.

— Et cet homme-là, c'est Samuel Bernheimer ?

— C'est Samuel Bernheimer, mon glorieux patron. Moi, de ce coup-là, j'attrappe mes petites trente mille livres de rente, je dételle mon cheval, qui commence à se fatiguer, et je vis comme un bon bourgeois, en méprisant les anciens camarades.

— Ce qui est le commencement du bonheur, dit le marquis riant.

— Oui, répondit sérieusement le journaliste, pour un homme qui a toujours été méprisé, est-il rien de plus doux que de mépriser à son tour ?

— Je crains que vous ne soyez pas bon, Bricolier, dit Roquière, en regardant de haut en bas son interlocuteur.

— Je le crains comme vous, marquis, riposta le journaliste avec un pâle sourire. Mais si vous aviez, dans votre tiroir, toutes les notes que j'ai payées à la boucherie spéciale de la vache enragée, vous seriez moins placide, pour votre compte, et moins étonné, pour le mien. Vous raisonnez comme un fils de famille qui n'a jamais fait d'efforts que pour manger l'argent de sa légitime. Moi je parle comme un chevronné de l'armée des mécontents, qui voit enfin approcher l'heure de la victoire et du partage du butin. Voilà, cher ami.

— Et vous croyez que cette affaire du Comptoir Français réussira ?

— Oui, marquis, inmanquablement. Assez longtemps, en tous cas, pour que ceux qui s'y seront engagés, avec l'idée bien arrêtée de réaliser un bénéfice et non de changer l'axe du monde financier, aient le temps de s'en retirer et de passer le paquet de titres aux nigauds qui sont destinés à le garder.

— Et ces nigauds, qui sont-ils ?

— Les gens du monde !

— Mais, dites donc, ce sont mes amis, mes parents, mes camarades.

— Bah ! N'allez-vous pas crier : " Aux armes ! on égorge mes frères ! " interrompit Bricolier en riant. Profitez de l'avis pour vous... Mais, du reste, je suis bien bon de vous recommander la discrétion. Allez, publiez ce que je viens de vous dire... Clamez-le sur les toits... Aucun de ceux à qui vous vous adresserez ne vous croira... Ils ne vous entendront même pas... Il y a eu, à la Bourse, aujourd'hui, cent francs de hausse sur les actions... Demain il y en aura autant, et les jours suivants, jusqu'à ce que ça casse ! Les porteurs de titres, à qui vous conseilleriez de vendre, vous traiteraient de mauvais ami, et vous accuseraient de vouloir les empêcher de faire fortune... Ces gens-là ont vu la hausse... Ils sont fanatisés !

— Et puis, après tout, l'affaire sera peut-être bonne ! dit Roquière.

— Le hasard est si grand ! conclut gaiement le journaliste.

Le marquis n'écoutait plus ; il regardait de tous ses yeux du côté de l'entrée.

— Ah ! Voilà la comtesse de Ploërné, s'écria Bricolier. Vous rougissez, marquis... Pourquoi?... Ah ! ah ! Mon maître, voilà le défaut de votre cuirasse... Vous n'êtes pas un spéculateur, vous êtes un amoureux... Ne vous en défendez pas... Tout Paris sait que vous brûlez d'une flumme aussi fidèle que pure... Jolie femme du reste ! Vous avez du goût !

— Bricolier, vous êtes odieux ! dit avec agitation M. de Roquière devenu pâle. Et vous prenez des licences...

— Je suis aussi licencié que licencié ! interrompit en ricanant le journaliste. Allons ! Vous savez bien que je vous aime et que rien de moi ne viendra vous chagriner... Attendez que je prenne la description de la toilette de la divine comtesse pour le journal... Robe peau-de-soie vert Nil, garniture de dentelles d'argent... C'est d'un collant !... Dites donc, marquis, au moins deux cent mille francs de perles et de diamants sur ses belles épaules et sa jolie tête... Voilà mon illustre patron qui lâche sa famille pour conduire la belle Lydie... Allons la saluer.

Samuel Bernheimer venait d'offrir son bras à Mme de Ploërné, et au milieu d'un caressant murmure de curiosité, lentement, il traversait la foule. Raimond, à trois pas derrière eux, souriant, échangeait des saluts et des poignées de main. Arrivé au seuil du petit salon oriental, le banquier s'arrêta :

— Où désirez-vous tenir votre cour, comtesse ? demanda-t-il obséquieux.

— Mais où vous voudrez. Ici, par exemple, répondit tranquillement Lydie.

Dans ce coin charmant, décoré avec une fantaisie éclatante, le banquier, à l'ordinaire, installait son fumoir. Un petit escalier, conduisant à une galerie basse, aux arcades dentelées et sculptées, reliait le salon oriental au premier étage. Des lanternes, ornées de verres colorés, semblables à d'énormes fleurs, répandaient dans la pièce une changeante lumière. Le bruit des instruments et la rumeur de la fête mouraient dans les plis des lourdes portières. Des couples entraient, recherchant un peu de tranquillité, puis repris par l'attrait des danses, du flamboiement des lustres et du tumulte des orchestres, se perdaient, de nouveau, dans le flot des invités. Derrière Samuel et la comtesse, une escorte déjà nombreuse se formait. A peine assise, Lydie se vit entourée, et, souriante, elle fit accueil à ses courtisans.

C'était bien une cour, comme l'avait dit le banquier, que la jeune femme allait tenir. Depuis un an qu'elle était mariée et avait fait son apparition dans le monde, sa réputation de beauté et d'élégance avait toujours été grandissante. On ne la nommait pas la belle Mme de Ploërné. Cette qualification, trop souvent et trop légèrement donnée, dans ces dernières années, eût paru pour elle presque un diminutif. Elle valait mieux, et la comtesse de Ploërné, sans épithète, en disait plus long que les dithyrambes adressés, dans les journaux, à de fausses belles madames sur le retour. Pour exprimer la merveille qu'était Lydie, il eût fallu trouver un titre hors pair, et ne pouvant la sacrer impératrice ou reine de beauté, on lui laissait la simplicité de son titre : " la comtesse. " Cela suffisait. Il n'y en avait qu'une : et c'était elle.

En un an, elle était devenue éclatante et superbe. Sa grâce jeune avait pris un développement magnifique. On eût dit qu'elle avait grandi : ses épaules et ses bras de marbre avaient une élégance incomparable. Quant à son visage, il était resté tel qu'autrefois, avec son velouté de fruit exotique, la langueur de ses yeux, et le voluptueux sourire de

sa bouche aux dents blanches. Les plus vieux amateurs ne se rappelaient pas avoir admiré, dans toute leur carrière galante, même dans le monde de l'amour professionnel, un pareil chef-d'œuvre vivant.

Ploërné, lui, n'avait pas changé : c'était toujours l'homme passionné et un peu simple qui ne voyait que par les yeux de Lydie. Il paraissait avoir pour fonction, dans la vie, de faire ce que sa jeune femme voulait. Il la suivait d'un regard attendri, s'enorgueillissant de ses succès, jouissant de son charme, prêt à tout pour lui plaire, et presque paternel avec cette enfant gâtée. Le marquis et Bricolier avaient enfin réussi à se glisser jusqu'aux côtés de la comtesse, et, courbés, ils rendaient hommage à sa souveraineté. Elle, très gracieusement indifférente, les avait accueillis d'un signe de tête et s'était remise à causer avec Bernheimer, sans paraître, le moins du monde, remarquer l'air désolé de Roquière. Le journaliste, pivotant sur un talon, murmura d'un air narquois :

— Vous ne faites pas vos frais, mon cher... Moi non plus, du reste... Il n'y en a que pour ce sac à millions !... Voulez-vous un bon conseil?... Rattrapez-vous sur le mari.

Lydie, derrière son éventail, disait, pendant ce temps-là, de façon à n'être entendue que par le banquier :

— Alors vous êtes satisfait de la Bourse d'aujourd'hui ?

— Je crois que vous partagerez ma satisfaction : vous gagnez deux cent mille francs.

— En si peu de temps ?

— Le temps que d'autres ont mis à les perdre... Mais votre mari gagne plus que vous.

Un pli léger creusa le front blanc de Lydie, et ses yeux eurent un mauvais regard :

— Je lui donne les indications que vous me fournissez, dit-elle. Il est heureux, pour lui, que vous soyez-là... Si par hasard, un jour, vous vous trompiez...

— Mais je ne me tromperai pas... Il s'agit de vous, pensez donc, de votre bien-être, de votre luxe, de votre bonheur !... Et tout cela m'est si précieux... Si vous saviez...

Il devenait très rouge, et les paroles s'embarrassaient sur ses lèvres. Elle l'interrompit sèchement :

— Allons ! Bernheimer, vous allez dire des sottises.

Elle regarda le banquier d'un air d'ironique dédain ; puis, se levant, elle passa devant lui, qui la suivait très décontenancé, et dit :

— Je vais danser.

Elle se tourna vers Roquière :

— Marquis, maintenant, c'est votre tour.

Et comme Maurice s'avancait, radieux, le bras arrondi pour l'emmener, elle ajouta, en souriant à Bernheimer :

— Je vous laisse mon mari : consolez-vous tous les deux.

Le banquier fit la grimace. Mais légère et pimpante la jeune femme entra déjà dans le salon voisin. Ploërné, instinctivement, s'était mis à l'écart, et, appuyé à un chambranle de porte, il regardait les couples tournoyants emportés par le mouvement de la valse. Le banquier jeta un dédaigneux coup d'œil sur ce rêveur, et suivit la comtesse. Raimond semblait très attentif, mais les formes vagues qui passaient n'occupaient pas sa pensée. Il était bien loin de ce bal, bien loin de cet hôtel en fête. Il revoit un autre salon, calme et silencieux, et c'était celui de sa maison. Doucement éclairé par les lampes, chauffé par un bon feu, il était fait pour la veillée paisible. Sur un petit canapé aux coussins moelleux, Mme de Saint-Maurice sommeillait à demi. Et près de la table, travaillant à une délicate broderie, juste ce qu'il fallait pour paraître occuper ses doigts blancs, Lydie était assise. Lui, affectant de lire une brochure, se perdait dans une contemplation délicieuse. Nul bruit, le tic tac de la pendule seulement. Et quelle tranquillité d'esprit, quelle sécurité de cœur !

C'était ainsi pendant les premiers temps du mariage. Puis, promptement, l'existence avait changé. Le monde s'était emparé d'eux et ne leur avait plus rendu la liberté. Peu à peu, les soirées au coin du feu s'étaient faites rares, et maintenant c'était l'exception quand on s'enfermait à la maison. Alors l'ennui de la comtesse se montrait morne. Elle traînait sa maussaderie sur les fauteuils du salon. Mme de Saint-Maurice, heureuse d'avoir sa fille, pour quelques heures, en sa compagnie, essayait de donner la réplique à Raimond pour échauffer, jusqu'à la gaieté, la triste humeur de Lydie. Mais les efforts du mari et de la mère restaient infructueux, et la mondaine bâillait, loin du monde, dans l'engourdissement de la fatigue des bals précédents soudain ressentie. Et sans dissimuler qu'elle s'assommait, Mme de Ploërné finissait par se sauver dans sa chambre, où elle se faisait déshabiller longuement par Leïla.

Depuis qu'il était le mari de Lydie, Raimond s'efforçait d'étudier la jeune femme. D'abord l'affolement de sa passion l'avait emportés et il avait été incapable de raisonner. Tout au bonheur de posséder celle qu'il aimait, il était hors d'état de sentir autre chose que le ravissement d'aimer. Il s'était donné avec transport, et son ivresse avait été si ardente qu'il l'avait pu croire partagée. Cependant il n'avait pu continuer à se faire illusion : la froideur de celle qu'il serrait éperdument dans ses bras l'avait glacé. Brusquement il avait dû s'avouer que les sentiments éprouvés par Lydie ne concordaient point à ceux qu'il éprouvait lui-même. Toute sa flamme ne parvenait point à dégeler cette belle neige. Et plus il s'acharnait à l'échauffer de son ardeur, à la pénétrer de sa passion, plus il la trouvait impassible et inerte.

Par moments, il s'effrayait, en devinant en elle comme une sourde résistance. Jamais il n'avait retrouvé, sur les lèvres de sa femme, le mordant baiser que sa fiancée lui avait donné, la veille de son départ. Il en avait encore la brûlure à la bouche. Il tâchait de ressaisir cette sensation délicieuse du complet abandon qu'il avait éprouvée ce soir-là. Il s'exaltait, mais il s'exaltait seul. L'amour de Lydie, poursuivi par lui, le fuyait toujours. Il la possédait, mais il ne l'animait pas. Et il en souffrait cruellement. Il avait senti la créole frémir, quelquefois, dans ses bras, comme si elle allait enfin se livrer, mais on eût dit qu'une mystérieuse influence, une volonté, soudainement manifestée, arrêtait le bouillonnement de la sève et calmait les sens prêts à s'é mouvoir. La femme, un instant palpitante, redevenait insensible, et, presque lassée, se prêtait au désir de l'époux, mais ne cédait pas à la volupté des caresses.

Avec amertume, Raimond s'était dit : Elle ne m'aime pas ! Puis, par un retour de son indulgence, il avait ajouté : Elle peut m'aimer, mais non autant que je l'aime. Et c'est l'excès de ma tendresse qui fait paraître la sienne insuffisante. Il pensa qu'il fatiguerait Lydie et l'ennuierait s'il se laissait aller à tout l'entraînement de sa passion. Il s'étudia à se modérer ; il calcula, quand il aurait voulu se donner sans réserve. Il fut malheureux. Mais, loin d'affaiblir son amour, l'épreuve qu'il s'imposait le redoubla. Il s'accusa de ne pas savoir plaire. Il ne fit pas un reproche à la jeune femme de son indifférence. C'était lui le coupable, rien que lui. Elle, elle était la souveraine de qui venait tout bien et qui résumait toutes les perfections.

Il chercha par quels moyens il pourrait se rendre plus agréable. Il avait remarqué le goût de Lydie pour les raffinements du luxe. Il dépensa des sommes considérables à son installation dans un très joli hôtel de la rue Rembrandt. Il entoura l'idole d'un cadre digne d'elle. Sans admiration comme sans reconnaissance, elle accepta tout. Elle semblait trouver simple et naturel qu'on s'ingénîât à charmer ses yeux.

Elle prit l'habitude des fantaisies coûteuses, saccageant, avec une inconscience, presque une malignité de jeune sauvage, les objets les plus rares et les plus chers. Dans

un mouvement de colère, elle avait brisé et jeté au feu un admirable éventail peint par Watteau, détruisant un chef-d'œuvre inestimable comme elle aurait fait d'un brimborion de vingt cinq sous. Elle avait eu un caniche qui, pendant quinze jours, avait été le maître de la maison. Elle le laissait monter sur les meubles de son salon, qui étaient recouverts de tapisseries des Gobelins, et, pour l'exercer au rapport, lui lançait ses mouchoirs garnis de point d'Angleterre. Puis, le favori l'avait laissée, et, un beau matin, froidement elle l'avait fait empoisonner dans la cour. C'était un mépris de la chose précieuse, un goût de la mutilation, un appétit de massacre, qui étonnaient de la part de cette jeune femme, élevée dans la pauvreté, et qui aurait dû jouir, plus respectueusement qu'une autre, des somptuosités de sa vie nouvelle.

Sa mère ne pouvait cacher son étonnement, et Raimond avait dû intervenir pour empêcher Mme de Saint-Maurice de faire des observations. La vieille dame, installée dans une aile de l'hôtel, au midi, avec une vue charmante sur des jardins, s'était résignée au silence dans l'intérêt de son repos. Elle se préoccupait avant tout de son bien-être matériel. Elle avait donc promptement désarmé, laissant à son gendre la responsabilité du désordre de Lydie. Ce désordre ne s'étendait pas au service de la maison, sur lequel Lcila avait continué à avoir la haute main. Tout ce qui n'était pas dans la dépendance directe de Mme de Ploërné fonctionnait régulièrement, quoique coûteusement. Mais la vie, telle que la comprenait la comtesse et telle que la lui laissait mener son mari, exigeait des revenus bien plus importants que ceux dont disposait Raimond. Et, très rapidement, une telle brèche s'était produite dans sa fortune, qu'il avait compris qu'au train dont il marchait, en six ans il serait complètement ruiné. Cette perspective l'avait assombri. Il s'était mis à réfléchir, non pas au moyen de modifier son existence, mais à celui de trouver des ressources pour la continuer. Il ne supportait pas l'idée de proposer à Lydie de se restreindre. Il se la figurait fronçant son joli sourcil et faisant la moue de sa bouche charmante, lorsqu'il viendrait lui parler de réformes, non pas dans leur budget, mais dans son budget à elle. Et il aimait mieux recourir à tous les expédients que d'affronter le mécontentement de la Divinité.

C'était à ce moment que l'intervention de Bernheimer s'était manifestée. Depuis son enfance Raimond le connaissait. Samuel était le parrain de Thérèse. Lorsque l'association avec M. Letourneur avait pris fin, parce que les hardiesses financières de Samuel ne cadraient plus avec les habitudes un peu anciennes du père de Thérèse, les rapports des deux associés n'avaient pas cessé. Bernheimer s'était lancé dans des opérations énormes qui lui avaient réussi. Letourneur avait continué le train-train bonhomme de la banque, tel que l'avait établi son père. Samuel, lancé dans la société viveuse, avait promptement pris les habitudes de ses compagnons, il les avait même exagérées, comme tous les néophytes. Mais il avait su dépenser son argent, et sa prodigalité, une sorte de rondeur qui plaisait, lui avait ouvert les portes du meilleur monde.

Il avait une chasse, qui rivalisait avec les plus belles de France ; il faisait courir, et jamais institution charitable ne l'avait trouvé rebelle à une large souscription. Très fin, il avait jugé la haute société parisienne, et compris qu'en la prenant par son intérêt et par son plaisir, il en obtiendrait tout ce qu'il voudrait. Peut-être serait-il méprisé en secret, mais ouvertement il serait accepté. Il avait flatté, obligé et amusé les grands seigneurs qui donnaient le ton à Paris, et, protégé par eux, il était arrivé, après trois black-boules seulement, à forcer l'entrée du Jockey-Club.

C'était donc un monsieur très bien noté et dont on parlait avantageusement dans les journaux. Il donnait dans la galanterie, et payait fort cher ses caprices. Il avait réussi à savoir s'habiller, et portait les vêtements qui con-

venaient le mieux à sa forme. Il s'était donné une allure. En réalité, il ne ressemblait pas à tout le monde ; il était quel-qu'un. Quand il passait, au pesage, vêtu d'un complet gris, bien coupé, un bouquet jaune ou bleu à la boutonnière, de petites guêtres blanches aux pieds, une cravate soigneusement nouée autour de son col droit, un chapeau brillant comme un miroir sur la tête, il avait un chic jeunet qui seyait à sa taille massive et à sa figure rougeade. Les petites femmes l'appelaient Sam, en lui demandant un "tuyau," qu'il donnait toujours et consciencieusement. Ses amis du Club le nommaient Bern. On éprouvait le besoin de se familiariser avec lui : il inspirait la sympathie. Et cependant, quand il voulait, il avait une façon à lui de couper les gens, en les regardant avec ses yeux froids et clairs, qui le rétablissait dans sa situation de millionnaire, bon enfant, mais dont il ne fallait pas abuser.

Dès l'installation de Ploërné à Paris, il avait été empressé auprès de Lydie. Il se rappelait l'effet extraordinaire qu'elle avait produit à l'Opéra. Il devinait, en cette jeune femme, une des reines futures du monde parisien. Il se rangeait, dès le début, dans le cortège, à une place de choix. Et, pour avoir l'avantage de relations familiales avec Lydie, il prit, tout de suite, une allure paternelle destinée à rassurer le mari. Cependant, à sa première visite à l'hôtel Letourneur, le banquier s'était étonné de ne point voir Thérèse auprès de sa tante. Les dames de Saint-Maurice, revenues de Beaulieu à Paris, et le mariage ne devant se conclure que quinze jours plus tard, n'avaient pas encore eu le temps de s'installer dans l'hôtel qu'avait acheté le comte de Ploërné. Et Bernheimer les trouvait chez Thérèse, sans Thérèse.

La tante de Saint-Maurice alors, avec la candeur de son ignorance absolue, avait raconté que sa nièce lui causait le violent chagrin de se laisser entraîner par sa vocation religieuse, et qu'elle s'était enfermée dans le couvent des Dames de la Passion, pour faire un stage d'un an, avant de renoncer définitivement au monde. Ah ! c'était un sujet de bien graves soucis pour son cœur vraiment maternel ! Cette enfant lui était aussi chère que sa Lydie. Mais tous les raisonnements, toutes les supplications avaient été inutiles, et Thérèse avait passé outre. Du reste, elle était bonne et dévouée comme à son ordinaire. Elle avait prié sa tante de loger dans son hôtel, d'y rester toujours, elle avait offert de le lui donner par un acte définitif, la chère petite, comme si cette maison serait possible à habiter sans elle ! Ne l'y chercherait-on pas sans cesse ? Et la pensée qu'elle serait confinée dans une petite et froide cellule, pendant que sa tante se prélasserait dans les salons vastes et confortables, n'empoisonnerait-elle pas, pour celle-ci, la jouissance ? Non ! Elle avait refusé, et son gendre venait d'acquiescer un bijou d'habitation près du parc Monceau. Aussitôt le mariage accompli, on s'installerait.

Pendant que Mme de Saint-Maurice parlait, avec une volubilité et un attendrissement très naturels, Bernheimer examinait Lydie, et le visage de la créole le frappait par sa dure impassibilité. Pas un mouvement de regret, pas un frémissement de pitié. L'insensibilité complète. Avec sa finesse d'homme habitué à regarder plus loin que la surface des choses, à ne jamais se contenter des raisons qu'on lui donnait, et à chercher celles qu'on ne lui donnait pas, Samuel devina un mystère, dans la brusque détermination de Thérèse et dans le silence presque hostile de Lydie. Il se fit donner l'adresse du couvent où s'était retirée Mlle Letourneur, et se promit d'aller y chercher le mot de l'énigme.

N'avait-il pas tous les droits de s'occuper d'elle ? N'était-il pas son parrain ? Sous l'enveloppe d'égoïsme qui le protégeait contre les impressions soudaines, le cœur du banquier s'émut. Mais il pressentait, dès le premier instant, qu'il y aurait un parti à tirer du trouble qu'avait trahi l'attitude de Lydie. Raimond entra, sur ces entrefaites, et

l'immobilité du visage de la jeune femme frappa, de nouveau, Samuel. Comme lorsqu'il était question de Thérèse, elle resta de glace, en voyant son fiancé. Lui, souriant, attentif à plaire, amoureux. Elle, indifférente, dédaigneuse, lassée.

En un instant, Bernheimer fut renseigné sur l'état moral des futurs époux, et il en conçut de grandes espérances. Un si médiocre accord de sentiments se trahissant à la veille d'un mariage, quel avenir pour un célibataire, disposant de tous les moyens de corruption, ayant déjà un pied dans la place ! Aussitôt le banquier cessa de s'occuper ostensiblement de Lydie, et n'eut plus de prévenances que pour Ploërné. La femme n'était point désormais importante à circonvenir. Celui dont il fallait s'emparer, c'était le mari. Était-il rien de plus aisé ? La simplicité sans détour, ce Raimond, la franchise affectueuse d'un bon chien qui ne se sert de ses forces, qui pourraient être terribles, que pour caresser et flatter. On devait avoir scrupule d'abuser de la confiance de ce brave garçon. Mais sa Lydie était si tentante ! Ainsi pensait Samuel, en s'en allant, après sa visite à l'hôtel Letourneur. Et il était partagé entre ses bons sentiments et ses tentations mauvaises. Il ne décida rien, ce jour-là, et monta au Club pour changer d'idées.

Le lendemain, il se dirigea vers la rue Saint-Jacques, où, proche la place Denfert, à deux pas des Madelonnettes, dans un ancien hôtel entouré d'un jardin, se trouvait la communauté des Dames de la Passion. Il entra, demanda à la sœur portière s'il pouvait parler à Mlle Letourneur, et, introduit dans un vaste et froid parloir, dallé, lambrissé de vieux chêne, décoré d'une Vierge des Sept-Douleurs, au cœur ensanglanté, faisant face à un Christ expirant, il attendit en piétinant pour se réchauffer. Au bout de quelques minutes un pas léger se fit entendre, une porte s'ouvrit, et, avec une stupéfaction attendrie, le banquier vit entrer Thérèse, vêtue du costume gris, à bordures bleues, coiffée du bonnet blanc des religieuses. Elle était un peu pâle et s'efforçait de sourire, mais des larmes roulaient dans ses yeux. Ils restèrent un instant silencieux, immobiles, le parrain et la filleule, à se regarder ; puis Samuel surmonta son trouble, et prenant la main de la jeune fille, l'amena près de la fenêtre pour la mieux voir :

— Comment, ma chère petite, c'est ici et sous ces vêtements que je te retrouve?... Et tu ne m'as rien dit. Tu n'as pas même cru devoir me consulter, ou seulement me prévenir... Mais que s'est-il passé ? Quel motif t'a conduite dans cette maison ?...

Thérèse l'interrompit, gênée d'être interrogée, et d'une voix paisible :

— Vous savez mon cher parrain, que j'ai toujours eu un penchant pour la vie religieuse... Jusqu'ici, j'avais résisté à ma vocation... Mais elle a été la plus forte et m'a entraînée. Voilà tout. Je suis très tranquille, très heureuse : ne vous préoccupez donc pas de moi.

— Mais je m'en préoccupe énormément ! s'écria Bernheimer. A dix-huit ans, dans un couvent, et dont la règle est des plus sévères, une fille, comme toi, qui as été élevée si doucement et qui n'es pas forte !... Mais pourquoi ? Thérèse, pourquoi ? Tu as beau me parler de ta vocation... Oui, je sais... Ploërné m'a touché deux mots de cela, mais je ne puis me contenter de raisons pareilles... Ca, c'est l'apparence, c'est ce qui doit servir à tromper les curieux et les indifférents, mais, ce qu'on avoue aux gens qu'on aime, la réalité enfin, quelle est elle ?

Tout en parlant, Samuel ne perdait pas de vue sa filleule : au nom de Ploërné, il la vit tressaillir ; sa pâleur s'accrut sous sa cornette blanche, et ses yeux se creusèrent douloureux. Ploërné ? Était-ce lui qui était cause de cette immolation ? Le trouble de Thérèse donnait, en tous cas, à Bernheimer une indication qu'il ne devait pas négliger. Il reprit :

— Je suis allé hier faire visite à ta tante de Saint-Maurice, que j'ai trouvée installée chez toi, avec sa fille... Elles m'ont donné des explications pareilles aux tiennes, en y ajoutant toutes sortes de regrets... Oh ! Lydie surtout... Elle paraît bien t'aimer...

A ces mots, le même tressaillement de chair blessée, la même pâleur, avec un éclair de plus dans les yeux, se manifestèrent, et, pour Samuel, il devint évident que la détermination de Thérèse avait été, en grande partie, causée par Raimond et Lydie. Il voulut pousser plus loin ses investigations, et appuyant hardiment sur le point douloureux :

— A l'idée qu'elle allait épouser Raimond et que tu ne serais pas auprès d'elle, pour partager son bonheur, ta cousine était désolée. "Ma joie sera incomplète !" m'a-t-elle répété ; et je ne serais pas surpris qu'elle vint ici, pour te prier de quitter la retraite, ne fût-ce que pendant une journée.

Thérèse fit un geste lent, douloureux, comme pour implorer ; et s'efforçant vainement de dominer son agitation : — N'essayez pas de me troubler, dit-elle. Je veux oublier le monde et je désire qu'il m'oublie.

Cependant elle ne put résister à l'âpre curiosité qui la brûlait, et, d'une voix tremblante, elle ajouta :

— M. de Ploërné n'a-t-il pas joint ses instances à celles de ma cousine, pour obtenir que j'assiste à son mariage ?

— Non, dit Samuel, et je t'avouerais même que sa froideur m'a étonné. Il t'aimait beaucoup, autrefois, et j'attendais de sa part des sentiments plus fraternels... Mais il est amoureux et il ne voit plus rien que son amour.

— Je souhaite de tout mon cœur qu'il soit heureux, dit Thérèse en baissant les yeux.

— Souhaitons-le, dit le banquier, mais n'y croyons pas trop.

— Pourquoi cela ? s'écria Mlle Letourneur, dont les paupières, soudainement relevées, démasquèrent un regard dévorant.

— Parce que s'il aime lui, elle me fait tout l'effet, elle, de ne pas aimer. Jamais indifférence plus complète ne répondit à tendresse plus exclusive. Ne t'en étais-tu pas aperçue lorsque tu étais auprès d'eux ?

Sans répondre à la question, elle murmura :

— Est-on jamais aimé comme on aime ?

Elle se perdit dans une rêverie que Samuel respecta. Il songeait lui-même : Il est évident que ma pupille adore Raimond et que sa belle vocation religieuse n'est qu'un pur et simple désespoir d'amour. Pauvre fille ! Comment lutter contre cette Lydie ? N'est-elle pas invincible ? Il était fatal que Ploërné, mis en présence de la créole, en deviendrait fou. Mais comment et quand le coup de foudre s'est-il produit ? Est-ce avant le départ pour l'extrême Orient, ou depuis le retour ? N'est-ce qu'un feu de date récente, ou une bonne passion qui a résisté à deux années de campagne ? Il faut que je sache cela, c'est très important pour moi. Déjà Bernheimer, glissant sur la pente de l'égoïsme, oubliait les malheurs de sa pupille pour s'occuper de ses intérêts personnels. Il demanda :

— Est-ce que Raimond aime Mlle de Saint-Maurice depuis longtemps ?

Thérèse tressaillit. Elle revint du lointain de sa pensée, et dit :

— Ils étaient fiancés avant le départ de M. de Ploërné.

Cette réponse replongea Samuel dans son incertitude. Si Thérèse savait, depuis plus de deux ans, que Lydie et Raimond devaient se marier, comment expliquer sa détermination soudaine ? En un si long espace de temps, n'avait-elle pas eu le loisir d'user son chagrin, si chagrin elle avait, de se raisonner, de se résigner ?... Evidemment, il y avait autre chose que ce qu'il avait découvert. Mais qui lui révélerait ? Il attendit tout de l'avenir. En observant, en rapprochant les détails, il finirait par reconstituer la vérité. Et

la connaissance de cette vérité lui ouvrirait, sans doute, la place qu'il avait déjà l'audace de vouloir emporter. Il dit :

— Alors, tu n'as plus confiance en ton vieux parrain ? Tu ne te décides pas à lui confier ton idée de derrière la tête... Tu sais, je ne suis pas ta dupe, et je soupçonne à ton acte des motifs que tu ne m'avoues pas... Mais je ne peux pas te tourmenter... Tu n'es pas disposée à parler aujourd'hui ?... Une autre fois, tu seras plus bavarde... Car je reviendrai te voir, tu t'en doutes, n'est-ce pas ?

Thérèse eût un joli sourire :

— Oui, mon parrain, je sais que vous êtes bon... Mais ne vous dérangez pas de vos occupations pour moi... Je penserai à vous, même si je vous ne vois pas... Ne me croyez ni malheureuse, ni folle... Ne parlez de moi à personne... Oh ! surtout cela... J'y tiens... Me le promettez-vous ?

— Oui, je te le promets... De ton côté, si tu as besoin de quoi que ce soit, tu n'as qu'à m'écrire un mot... Ne te laisse manquer de rien... Cette maison me paraît pauvre... Prends garde aussi qu'on n'abuse de ta générosité. Qui est-ce qui administre ta fortune ?

— Mon notaire.

— Bien ; je le verrai. En tout cas, promets-moi, à ton tour, de jamais rien signer sans me consulter.

— Je vous le promets... Adieu, mon parrain. Allez-vous en. Il est de règle ici que les visites ne durent que peu de temps, et il y a plus d'une heure que nous sommes ensemble.

— Adieu, donc.

Thérèse préparait un mouvement de retraite. Bernheimer la retint par la main, et, un peu ému :

— Eh bien ! Tu ne m'embrasses plus ?

Elle se jeta sur son épaule, et, ne pouvant plus maîtriser son émotion, elle fondit en larmes. Il lui tapota l'épaule, la raisonnant sur un ton de gronderie paternelle :

— Allons ! Bête ! Tu vois... tu as du chagrin... Tu es bien obligée de me le montrer... Oh ! mais je saurai ce dont il s'agit... Et je mettrai au pas ceux qui l'ont fait de la peine.

Elle s'écarta vivement, essuya ses yeux. Et d'une voix ferme :

— Non ! non ! Vous vous trompez... Je n'ai pas de chagrin... Et je ne veux pas qu'on tourmente qui que ce soit à cause de moi.

Elle fit un geste gracieux, et disparut par la lourde porte de chêne bruni. Bernheimer sortit du parloir, et dans la cour, aux pavés cerclés d'herbes, frappant du pied, il dit :

— Si c'est Lydie et Raimond qui ont désespéré cette petite... eh bien !... cela m'enlève vis-à-vis d'eux tout scrupule !

Il n'en avait guère avant ; mais, charmé de s'être trouvé cette bonne excuse à lui-même, il demanda la porte à la tourière, et s'éloigna.

Placé, auprès du jeune ménage, en si bonne posture, le banquier aurait attendu avec impatience l'occasion favorable à ses mauvais desseins sur Lydie, si, très promptement, il ne s'était découvert des concurrents. Il n'avait point été seul à tomber sous le charme, et, parmi les plus animés, le jeune Maurice de Roquièrre lui avait tout de suite paru dangereux. De tous ceux qui tenaient une place dans le monde parisien, le petit marquis, comme on le nommait volontiers, était un des plus galants et des plus heureux. Non qu'il fût très beau, très spirituel et très riche ; mais il avait un genre particulier qui plait.

On lui prêtait d'étonnantes bonnes fortunes. Et, dans tous les mondes, il était également favorisé. La ravissante Sophie Haldrich, morte si jeune, après avoir chanté merveilleusement deux ou trois opéras, avait été folle de lui. Et il avait été cause du divorce de la comtesse de Brumant. En le voyant, pour la première fois, on se disait générale-

ment : " Eh ! quoi, c'est là ce grand séducteur, qui a jeté le désordre dans tant de cœurs de femmes. Mais il est fort ordinaire ! " Et quand on le connaissait plus intimement, on se rendait compte de l'impression qu'il arrivait à produire. Il ne réussissait que par la constance et par une volonté d'aimer qui anéantissait en lui toute autre pensée. Il dégagait ainsi une sorte d'influence magnétique qui imposait son désir, et qui détruisait peu à peu toutes les résistances. A compter du moment où il s'était déclaré à lui-même qu'il aimait une femme, il n'avait guère plus d'autre souci que de s'emparer d'elle, et, par tous les moyens, il lui prouvait son attention passionnée. C'était le type achevé de l'homme à femmes, pour qui la femme est tout au monde.

Il avait été présenté à Lydie, l'année précédente, par Bernheimer lui-même, et comme d'habitude, au premier abord, n'avait point été remarqué. Avec beaucoup de bon sens il s'en était aperçu, et s'était contenté de préparer l'avenir. Il savait attendre, c'était encore un de ses talents. Maintenant que Lydie reparaisait dans le monde, il reprit son siège et s'apprêtait à le pousser avec activité. Il ne semblait pas cependant avoir de particulières chances de succès, étant traité à peu près comme Bernheimer, avec une bonne grâce railleuse qui ne décourageait pas les assiduités, mais laissait le soupirant toujours au même point. Roquièrre avait pour lui la danse et son prestige de conducteur de cotillon. Samuel avait la Bourse et le mérite de donner d'utiles conseils financiers.

Au bout de quelques mois, faisant, par prudence, le compte de ce qu'il avait déjà dépensé pour s'installer à Paris, et de ce qu'il lui faudrait pour y vivre sur le pied où il s'était mis dès le début, Raimond avait constaté avec tristesse que ses inquiètes prévisions étaient justes et qu'il marchait rapidement à la ruine. Il avait, en se mariant, deux cent mille francs de rente. L'acquisition de son hôtel et sa luxueuse installation lui avaient enlevé près d'un million. Son revenu avait donc diminué d'un quart, et son train de maison devait absorber trois cent mille francs par an. Encore fallait-il que Lydie n'eût pas de trop gros caprices. Il se sentait incapable de ne pas les satisfaire. Et, à chaque fantaisie, une ferme de Bretagne serait emportée. On eût dit qu'avec une diabolique clairvoyance Mme de Ploërné se rendait compte de la situation de son mari, et qu'elle était résolue à la compromettre, car elle abondait en inventions coûteuses, ayant l'extraordinaire insouciance d'une fille qui sait qu'à l'amant ruiné un amant riche succèdera, permettant la continuation du gaspillage.

Cependant elle remarqua l'air contraint avec lequel Raimond l'accueillait lorsqu'elle rentrait ayant acheté une pelisse en zibeline de trente mille francs, ou du point d'Alençon ancien — une occasion étonnante ! — pour mille louis. Elle n'aimait pas beaucoup qu'on fit froide mine à ses emplettes ; elle s'enquit donc des raisons de ce manque d'enthousiasme, et Ploërné, qui ne savait pas dissimuler, ouvrit son cœur tout de suite. Il s'attendait à une effusion, à des cris de repentir pour le passé, à des promesses sages pour l'avenir. Il vit, plein de chagrin, le front de Lydie se rembrunir, et dut constater que le seul sentiment excité par l'aveu qu'il venait de faire était le regret de ne plus pouvoir librement continuer à dépenser de l'argent sans compter.

Après un instant de silence pénible, Lydie laissa tomber ces paroles d'un ton glacé :

— Je croyais que nous étions riches. Excusez-moi, mon ami, si je vous ai causé de l'embarras : je saurai désormais me restreindre.

Raimond la regarda avec stupeur. Se restreindre ! Elle appelait " se restreindre " cesser de se livrer aux prodigalités les plus folles. En cet instant, il eut sur le caractère de Lydie des vues qui l'épouvantèrent. Il la découvrit frivole, fausse, égoïste, mauvaise. Il eut le soupçon qu'elle manquait de cœur, et peut-être que les sentiments qu'elle



avait pour lui étaient sournoisement hostiles. Il fut, pendant une minute, tout près de la vérité. S'il avait été capable d'observer attentivement sa femme jusqu'à la conclusion de la scène qui s'engageait entre elle et lui, il eût pu éviter des désastres et sauver ce qui jouait être son bonheur. Mais il aimait trop passionnément pour avoir du sang-froid, il était trop aveuglé par la passion pour avoir de la clairvoyance. Il mit sur le compte de l'inexpérience dépitée ce qui était le fait d'une perversité froide. Et il excusa Lydie au lieu de tâcher de la comprendre. Il répondit avec douceur :

— Mais nous sommes encore riches, mon cher amour ; seulement, dans peu de temps, nous ne le serons plus, si "nous" dépensons tant d'argent à la fois. Nos ressources, qui sont grandes, sont pourtant limitées, et ce sont ces limites qu'il faut connaître.

— Expliquez-moi cela, dit la jeune femme, en s'allongeant sur un canapé, d'un air boudeur.

— Eh bien ! quand vous aurez acheté cinq manteaux comme la pelisse de fourrure de l'autre jour, nous aurons mangé notre revenu de l'année. Comprenez bien que je ne vous blâme pas d'aimer les belles choses. Elles ne seront jamais assez belles pour vous... Le malheur, c'est qu'elles coûtent très cher et que je n'ai pas les coffres pleins d'or d'un prince des Mille et une Nuits... Oh ! je le regrette bien ! Car tout vous appartenait, et je ne serais jamais plus heureux que quand vous feriez à mes trésors la faveur d'y plonger vos belles mains.

Il voulut lui prendre la main et la baiser. Elle la retira assez brusquement, et d'une voix sèche, qui n'avait aucun rapport avec sa voix profonde, sa voix d'amour :

— Si vous n'avez pas assez d'argent, tâchez de vous en procurer.

— Cela n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire ; et les gens qui gagnent leur vie ont du mérite. A plus forte raison ceux qui savent faire fortune. Je crois que je serais absolument incapable de m'enrichir d'une façon quelconque, et que je réussirais plus promptement à me ruiner.

— Alors, mon ami, qu'est-ce que vous savez faire ?

— Pas grand'chose, répondit Ploërné, non sans mélancolie. Me battre pour mon pays, ce qui est une vertu commune, tous les ans, à trois ou quatre cent mille Français, qui ne se croient pas pour cela des héros. Conduire un vaisseau d'une partie du monde à un autre, sans avarie, lorsque Dieu le permet... Et voilà tout.

Lydie resta un moment songeuse. Elle ne paraissait pas avoir entendu ce que son mari venait de dire. Un amer sourire crispait sa lèvre. A quoi pensait-elle ? A coup sûr, pas à s'arrêter sur le chemin qui menait ce brave garçon, si loyal, si aimant, à sa perte. Peut-être revoyait-elle une petite terrasse, cachée sous les branches, où un marquis italien lui avait prodigué de si tendres serments, de si enivrantes caresses, et jurait-elle, à nouveau, de le venger. Elle poussa un soupir, et fixant ses yeux sur Raimond :

— Pourquoi ne demandez-vous pas à Samuel Bernheimer de vous faire gagner de l'argent à la Bourse ?

— C'est que, ma chère, il ne peut pas me convenir de me lancer dans des opérations très aléatoires.

— Avec lui elles ne le seraient point.

— Cela me conviendrait encore moins. La seule excuse du jeu, c'est qu'on risque de perdre... Mais le jeu à coup sûr ? Il me semble que je commettrais un vol.

— Il me semble, à moi, que vous êtes un peu naïf. Comment font tous les banquiers, tous les hoursiers, tous ceux qui s'occupent de finances ? Ils prélèvent leur luxe sur la sottise humaine. Pour que l'argent entre dans une poche, il est nécessaire qu'il sorte d'une autre... Et si vous voulez que j'en aie à dépenser, il faudra bien que vous le preniez à quelqu'un... Arrangez-vous donc pour le prendre

correctement, honorablement, en faisant des affaires... Toute la science, en cela, consiste à n'en tenter que de bonnes... Ce sont les nigauds qui choisissent les mauvaises... Voulez-vous être un nigaud ?

Elle s'était relevée et lui parlait sous le nez, coquettement, son beau visage, cette fois, à portée des lèvres. Il l'embrassa, et pas encore convaincu cependant :

— Je voudrais bien ne pas toucher à des choses qui me paraissent très laides.

— Parce que vous ne les connaissez pas, comme tous les gens de votre monde qui sont bourrés de préjugés... Mais nous en recauserons, car il faut prendre un parti, et à moins que nous n'allions vivre à la campagne, pour faire des économies...

— Oh ! si vous y consentiez ! s'écria-t-il avec feu... A Ploërné, au milieu de nos gars, qui vous adoreraient comme une reine.

— Oui, mais au milieu de vos gars et de leurs adorations, la reine mourrait d'ennui... Il vaut mieux rester à Paris, où je suis reine un peu aussi, et chercher les moyens de ne pas déborder ma couronne.

Ces moyens, elle les avait trouvés, et dès le lendemain elle reprit cet entretien, s'efforçant d'habituer Raimond à l'idée de faire des affaires. Mais elle le trouvait rebelle, pour la première fois, à ses volontés. Il refusait avec douceur, mais avec une inébranlable fermeté, en vrai Breton qu'il était. Elle l'appelait entêté, se mettait en colère, le menaçait de toutes sortes de punitions, dont la plus sérieuse et la plus vivement sentie était sa froideur. Bernheimer, cependant, appelé à l'aide et bien éclairé par Lydie sur ce qu'elle désirait, avait prié Raimond à partie. Il n'était pas pour les solutions violentes, lui, et quand il se heurtait à une conviction, au lieu de la vouloir ébranler et réduire, il la tournait, et arrivait, sans secousses, au résultat ambitionné. Il choisit, pour entraîner le comte, des voies tout à fait opposées à celles que la jeune femme avait suivies.

— Vous ne voulez pas vous lancer dans la spéculation ? lui dit-il. Vous avez raison. C'est un triste métier, et, quand on ne lui donne pas du prestige en brassant des affaires qui intéressent le monde entier, il n'est pas enviable. Et puis il ne me paraît pas démontré que vous sauriez vous approprier le mécanisme assez délicat de ces opérations. Il faut une forme d'esprit particulière pour y réussir. Beaucoup d'hommes, très intelligents, n'y comprennent rien, et je sais des imbéciles qui y excellent. Ne spéculiez donc pas. Mais, si vous le voulez bien, cherchons un emploi plus rémunérateur de vos fonds. Il est telles valeurs qui, en peu de temps, doublent et triplent leur capital. Voilà ce qu'il faut pour satisfaire à la fois votre femme et ménager vos scrupules. Un placement avantageux ne saurait vous répugner ?... C'est ce que cherchent les gens raisonnables... Mettons-nous à l'affût... Et, quand l'occasion se présentera, saisissez-la sans crainte.

Le raisonnement de Samuel fut à Ploërné. Ne point se relâcher de ses principes et satisfaire en même temps Lydie, c'était ce qu'il pouvait souhaiter de mieux. Il acquiesça donc aux propositions du banquier, et s'occupa de rendre disponible la plus grande partie de sa fortune. L'occasion, dont Bernheimer parlait, était près de se présenter. Depuis quelques mois, l'affaire du Comptoir se préparait sourdement, et l'émission des actions allait produire un considérable mouvement sur le marché. C'était là que Samuel comptait se montrer à Lydie sous son vrai jour, et, n'ayant point le moyen de la séduire par l'agrément de sa personne, se proposait de l'éblouir par l'étalage de sa puissance financière.

(A suivre.)

## ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS\*

## TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —

COTTON — DUPIL — GROSPELLIN — CARDINAL

— MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —

BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

V

## COTTON

II

Je l'ai dit plus haut, l'homme que nous avons devant nous était un être singulier.

Il semblait osciller dans sa charpente osseuse et grêle.

Le dos voûté, le cou long, mince et sillonné par la protubérance des tendons, l'œil chassieux et fuyant, la démarche hésitante, il paraissait avoir vieilli avant le temps ; et cependant, dans sa chevelure claire et filandreuse, comme dans sa barbe rare et mal peignée — toutes deux d'un roux jaunâtre et sale — pas un poil ne faisait mine de grisonner.

Rien d'animé dans cette figure aplatie et blafarde.

Le sang extravasé par-ci par-là dans les tissus cutanés, surtout aux pommettes, faisait contraste avec la pâleur des lèvres et l'entourage de bistre qui cerclait ses yeux éteints.

Les cheveux séparés par une raie au milieu du front — mode tout à fait inusitée à cette époque — se collaient sur les tempes et derrière les oreilles, s'allongeant en maigres mèches plates et se relevant un peu aux extrémités, sur le collet d'un vêtement de cotonnade brune, moitié blouse moitié soutanelle.

Une façon de pantalon chinois en serge noire, qui lui tombait à peine à la cheville, des chaussettes de laine blanche, des pantoufles en cuir jaune, une bande de flanelle autour du cou, des tampons d'ouate dans les oreilles complétaient l'accoutrement ; — le béret bleu avait disparu.

L'homme marchait la tête un peu inclinée sur l'épaule gauche, à petits pas, les genoux serrés, sautant à chaque parole, et frottant sans cesse l'une contre l'autre ses mains aux jointures noueuses, quand il ne les tenait pas dévotement croisées sur sa poitrine rentrante.

En somme, une tournure de paplard de haut grade.

Mais, en revanche, aussi hospitalier que possible.

Quand il eut compris à quels gais lurons il avait affaire, notre ermite ne tarda pas à mettre un peu de

côté ses momeries de commande, pour risquer un coude sur la nappe.

Et je ne parle pas ici au figuré, car le bonhomme nous avait fait mettre à table, s'il vous plaît.

L'intérieur de la cellule — si cela peut s'appeler une cellule — était d'une propreté exquise.

Je me demande comment il s'y prenait, dans sa solitude, pour entretenir son intérieur en pareil état, car tout y était d'une blancheur immaculée.

La table, qui remplissait à elle seule presque entièrement l'unique pièce de la hutte, était recouverte d'une nappe très fine ayant l'air de sortir des mains de la blanchisseuse.

Les sièges même — de rustiques bancs de bois — se dissimulaient sous des housses de coton blanc d'une fraîcheur à nous faire hésiter d'en approcher nos nippes de collégiens, plus ou moins souillées par la poussière de la route et en particulier par notre embuscade dans les fougères.

Nous devons d'ailleurs aller de surprise en surprise.

A peine étions-nous installés, que l'ermitte ouvrit un placard, en tira d'abord des couteaux, des fourchettes et des cuillers, puis de larges jattes de lait sur lequel une mince couche de crème commençait à se former, et enfin un de ces énormes gâteaux appétissants qu'on appelle, dans nos campagnes, *galettes à pain bénit*.

— Tenez, mes frères, disait-il, vous devez avoir faim, régalez-vous. Les saints anges du bon Dieu m'ont apporté cela ce matin. Et encore ceci, tenez !

Et nous vîmes apparaître un succulent pâté d'aïrelles, ou, pour me servir de la langue du pays, un succulent pâté aux *blenets*, qui fut accueilli par des braves enthousiastes.

Décidément l'anachorète Cotton faisait une invasion à fond de train dans notre estime.

Il grandissait à nos yeux dans des proportions inattendues.

Et, merveilleux effet de l'appétit sur certaines pratiques dévotes, nous faillîmes nous jeter à ses pieds pour lui demander sa bénédiction.

Réflexion faite, cependant, on se borna à porter un toast échevelé à cet étrange amphytrion qui semblait n'avoir qu'à dire : *Sésame, ouvre-toi !* pour voir les parois de son mystérieux logis révéler des cachettes miraculeuses toutes pleines de trésors.

Le voyage nous avait préparé l'estomac ; nous fîmes royalement honneur à ce festin d'un nouveau genre.

Notre hôte nous regardait faire en souriant.

— Mais sapristi, qu'est-ce que cela veut dire ? vous ne mangez pas, vous ! s'écria George.

\* Reproduction interdite.

L'ermite, qui depuis un instant semblait avoir quelque peu oublié son rôle, rentra son sourire, et levant les yeux au ciel :

— Veuillez m'excuser, mes frères, dit-il ; jamais je ne mange avant six heures du soir.

Le cénobite reprenait le dessus.

— Six heures du soir, allons donc ! ce n'est pas possible.

— Oui, mes frères, il faut bien faire quelques petites pénitences pour gagner le ciel, voyez-vous.

— Pas de blague ! dit Charles ; si vous ne mangez pas, moi je ne mange pas non plus.

— Ni moi, appuya George.

— Ni moi, balbutiai-je en jetant un regard ému au provoquant pâté aux bleuets, dont on n'avait encore qu'enlevé la couverture croustillante et dorée.

— Allons, mes frères, puisque vous le voulez absolument, je prendrai, pour ne pas vous désobliger, une tasse de lait. *Fillum riquidum trumpit bijunium.*

Et en apparence tout réjoui d'avoir pu glisser dans la conversation ce qu'il croyait être une citation latine, il se versa une demi-bol de lait, qu'il se mit à avaler à petites gorgées.

Notre *ultimatum* s'arrêta devant ce moyen terme souligné par une telle preuve d'érudition clérical.

Et pour ma part, autant par satisfaction d'avoir échappé au danger que par admiration pour ce latin aussi ingénieux qu'original, je sentis se dissiper le nuage que l'imprudente susceptibilité de mes camarades avait amassé sur mon front, et le sourire me revint aux lèvres.

La concession nous parut suffisante et le compromis acceptable.

Rien ne vaut les concessions et les compromis pour mettre les gens d'accord.

Ce devrait être la base de toutes les politiques.

Le fait est que George avait été trop loin ; il le reconnut plus tard.

En tout cas, nous reprîmes les couteaux et les fourchettes, et notre consommation recommença, pentagruélique.

Le repas tirait à sa fin, et nous avions déjà passablement oublié que nous étions chez un ermite, lorsqu'un de nous — je n'oserais affirmer que ce fût Cotton lui-même — s'avisa de nous le rappeler en nous proposant de visiter la chapelle.

Cette chapelle consistait en un certain enfoncement triangulaire, ménagé dans les irrégularités de la construction, et s'ouvrait du côté de l'ouest.

Tout l'intérieur en était rempli par un petit autel très coquet, garni de candélabres, de cierges, d'images colorées, de dorures et de fleurs artificielles, disposées avec beaucoup de symétrie et de goût.

La porte de cette chapelle minuscule était traversée par une tablette sur un bout de laquelle reposait, comme par hasard, une soucoupe où brillaient quelques pièces d'argent.

L'invitation était transparente, et non moins légitime, à dire le vrai.

Nous fîmes un appel sérieux à nos pauvres goussets de collégiens, et nous en laissâmes de grand cœur tomber quelque menue monnaie — compensation à peine suffisante pour la généreuse hospitalité de l'anachorète.

Le saint homme nous parut parfaitement satisfait.

Nous rallumâmes donc les pipes, et la conversation tomba sur ce curieux mode d'existence.

En général, notre hôte répondait à nos questions assez volontiers, mais parfois aussi avec une répugnance visible.

D'après ce que je pus voir, ce n'était pas un contemplateur.

Il semblait peu sensible aux beautés pittoresques qui entouraient l'étrange demeure qu'il avait prise pour domicile.

Le spectacle de la grande nature, les merveilles de la création ne paraissaient pas avoir le don de l'é-mouvoir.

Cette éclatante journée même, qui répandait autour de nous une telle profusion de splendeurs lumineuses, le laissait froid et sans enthousiasme.

— Il fait beau, disait-il.

Et là se bornait son admiration.

Pour lui, tout ce qui concernait le bon ou le mauvais côté de son installation semblait se résumer en une question de beau ou de mauvais temps.

— C'est le vent du nord-est qui n'est pas gai ici, ajoutait-il. Les pluies battantes qu'il amène sont excessivement désagréables. L'automne surtout, c'est glacial. Et, à cette hauteur, pas besoin de vous dire si ça souffle. Souvent j'ai peine à me tenir à genoux pour faire mes prières.

Avions-nous affaire à un fou ?

Je le crois.

Et tout cas, sa manie était inoffensive : nous la respectâmes.

L'après-midi était déjà avancé ; après avoir jeté un dernier coup d'œil au paysage et quelques coups de fusil aux échos des rochers que nous dominions, nous serrâmes la main de l'hospitalier Cotton, et nous reprîmes le chemin de la descente, pendant que, les bras étendus et les yeux levés aux ciel, l'ermite nous criait de sa voix nasillarde :

— Que la bonne Sainte-Vierge et les anges du Seigneur vous accompagnent !

Maintenant, si, en voyageant sur le chemin de fer Intercolonial, il vous arrive de descendre à Saint-Pascal, et de vous diriger du côté de Kamouraska, vous apercevrez, à votre droite, à quelques deux milles de la gare, une montagne isolée, de forme oblongue, aux flancs très escarpés, surtout du côté du nord.

Cette montagne, beaucoup plus élevée que ses voisins, a ceci de particulier qu'on distingue, à son sommet, qui semble inaccessible, les vestiges délabrés d'uneasure quelconque.

Demandez au premier gamin que vous rencontrerez sur la route quelle est cette montagne, il vous répondra invariablement, en ôtant son chapeau avec la politesse qu'on remarque chez tous les habitants de l'endroit :

— C'est la montagne à Cotton, Monsieur.

Mais personne ne pourra vous dire ce qu'est devenu l'ermite.

Espérons que les anges l'auront enfin emporté pour tout de bon.

LOUIS FRÉCHETTE.

## L'INSTRUCTION GRATUITE

L'agitation inaugurée par le CANADA-REVUE, dans le but d'obtenir que l'instruction fut mise à la portée de toutes les classes de la société, a produit un certain effet.

Nous n'en sommes pas encore arrivés à la période des résultats pratiques, mais le mouvement a été assez sérieux pour forcer les autorités constituées à s'occuper de la question, ce qui est énorme dans notre pays, si accoutumé, non seulement aux lenteurs administratives, mais encore à l'inertie complète des pouvoirs publics.

La reine règne et ne gouverne pas ; les chambres s'agitent et règnent très peu ; les autres corps législatifs dorment et ne s'agitent guère ; le Conseil de l'Instruction Publique se réunit rarement et ne fait rien lorsqu'il se réunit ; l'électorat vote et laisse faire. Seule la routine règne et gouverne à sa guise en vertu des immortels principes de 89 avant la création.

Cependant, comme un pareil état de choses est tout à fait anormal, comme on ne saurait résister bien longtemps à la grande loi du mouvement et de l'évolution, les amis du progrès saluent avec satisfaction les signes avant-coureurs d'un mouvement ascensionnel qui deviendra bientôt irrésistible.

Les éteignoirs fossiles auront beau se cramponner à l'ornière en y mettant toute la force inerte de leurs capuchons renversés, la lumière, pénétrant jusque dans les recoins les plus obscurs, détruira partout les larves de l'ignorance.

Ce mouvement, il est parti d'en bas comme tout mouvement ascensionnel doit le faire.

Lorsque l'on part d'en haut, c'est ordinairement pour descendre, quand ce n'est pas pour tomber, et ceci expli-

que peut-être pourquoi, dans notre monde inférieur, ce sont ceux qui habitent les sphères les plus élevées qui craignent le plus de se mouvoir.

Autrefois, c'était les préjugés des humbles qu'il s'agissait de combattre et de vaincre. Il reste peut-être encore beaucoup à faire dans ce sens dans certaines campagnes, mais le plus fort est fait.

Ils sont rares aujourd'hui les pères de famille qui vous diront, si vous leur proposez de faire instruire leurs enfants : "J'ai bien vécu sans cela, ils n'auront pas besoin de cela pour vivre."

Plus rares encore sont les prêtres qui vous diront qu'un habitant n'a pas besoin d'apprendre à lire. C'est tout au plus si vous en rencontrez un sur cent qui leur conseillera de ne pas lire les journaux.

Il y en avait plus autrefois, mais ils ont toujours formé l'exception.

En général le clergé a encouragé la fréquentation des écoles à une époque où le peuple avait, beaucoup plus qu'aujourd'hui, besoin qu'on lui fit comprendre l'utilité et la nécessité de l'instruction.

De nos jours, excepté dans quelques paroisses neuves, pauvres et peu peuplées, les campagnards ont partout des écoles dont l'accès est rendu très facile aux enfants.

A la campagne, on n'a pas encore, que je sache, songé à fermer l'école aux enfants pauvres. Il fallait que les villes, si fières de leur prétendue supériorité intellectuelle, donnassent ce pernicieux exemple.

L'idée première qui a présidé à l'adoption de notre corps de lois scolaires était qu'il fallait fournir à tous les enfants, sans exception, les moyens d'acquérir l'instruction élémentaire. Mais voilà qu'à Montréal et ailleurs on a trouvé moyen d'é luder la loi.

Or, c'est surtout dans les villes qu'on a le plus besoin d'instruction. C'est dans les villes qu'il est dangereux de tolérer l'ignorance qui engendre le vice. C'est dans les villes que les dangereuses promiscuités de la rue sont à craindre pour l'enfance désœuvrée.

La vie y est chère, le travail parfois rare, l'ivrognerie plus commune, et la misère, hélas ! trop souvent complice de l'ignorance pour pervertir la jeunesse.

Instruisez tous ces petits malheureux qui courent ou qui mendient dans nos rues, et vous diminuerez notablement le nombre des futurs criminels que l'État, pour protéger la société, sera plus tard forcé de nourrir en prison.

A défaut du sens moral, les considérations purement économiques devraient engager les gouvernants à distribuer à tous le pain de l'intelligence.

Quelques journaux, parmi lesquels la *Patrie* et le CANADA-REVUE figurent au premier rang, ont énergiquement revendiqué le droit à l'instruction gratuite.

Naturellement, toute la meute obscurantiste s'est ruée sur eux.

On les a accusés d'en vouloir à la religion, à l'ordre établi, aux saines doctrines. On a prétendu qu'il n'y avait pas d'abus, que tous les faits cités par eux étaient inventés de toute pièce ; que tous les enfants pauvres étaient admis à l'école, pourvu que leurs parents allassent deman-

der, chapeau bas, comme une faveur, ce qui était censé leur appartenir de droit.

Les défenseurs du prolétaire ont tenu ferme. Il ne leur a pas été difficile de prouver ce qui n'est un secret pour personne.

Plusieurs instituteurs, tant ecclésiastiques que laïques, ont fait leur possible pour donner l'instruction à quelques enfants pauvres. Cette conduite les honore en même temps qu'elle flétrit le système en vigueur ; mais la règle générale est que l'école reste fermée aux enfants dont les parents sont trop pauvres pour payer la rétribution mensuelle.

On voulait forcer les parents pauvres à mendier l'instruction de leurs enfants.

Il y en a comme cela qui aiment à inculquer le goût de la mendicité à la classe ouvrière.

C'était un moyen sûr d'éloigner tous ceux qui n'apprécieraient pas à leur juste valeur les bienfaits de l'instruction ; c'était froisser la fierté légitime de l'honnête ouvrier que la misère peut êtreindre, mais qu'elle ne peut dépouiller de sa dignité d'homme de cœur.

Mais il y a plus : il est prouvé maintenant, et prouvé hors de doute, puisque ceux qui prétendaient le contraire ont fini par admettre leur erreur, qu'il ne suffit pas de demander ; que vous avez beau essayer toutes les humiliations pour procurer l'instruction à vos enfants, il n'y a pas de mendicité qui tienne devant la nécessité absolue de payer l'inscription, la rétribution mensuelle et les fournitures d'école.

Les Chevaliers du Travail, organisation qui a survécu aux embûches que lui avaient dressées de bonnes âmes plus zélées qu'éclairées, se sont prononcés sur la question.

L'une de leurs principales Assemblées a émis un vœu, constatant l'étendue du mal et félicitant les journaux qui avaient le mieux défendu la cause de l'instruction gratuite.

Là-dessus, le bureau des commissaires, bien qu'irresponsable au peuple, et par conséquent ne redoutant rien de l'opinion publique, a cru devoir s'occuper de la question.

Il a décidé, dans sa haute sagesse, que tout enfant pauvre, recommandé par le Surintendant de l'Instruction Publique, pourrait être admis gratuitement à l'une des écoles catholiques de cette ville.

Cette décision comporte l'aveu officiel d'un état de choses déplorable, dont l'existence avait été niée avec indignation ; mais c'est à peu près le seul avantage qu'elle offre.

Le Surintendant de l'Instruction Publique va-t-il ouvrir une enquête sur chaque cas où il s'agira de décider si un enfant doit être admis gratuitement à l'école ?

Dans ce cas, bien des enfants porteront moustache avant qu'on ait statué sur leur compte.

Doit-il recommander sur recommandation des autorités locales ? Alors, son intervention est surrogatoire, comme on dit au Palais.

Je me demande ce que le surintendant vient faire dans cette galère ?

Maintenant, ce n'est pas tout de mendier avec la quasi-certitude de se voir refuser l'aumône : il faut de plus, ou se soumettre à une enquête, ou quémander, postuler, solliciter, employer des influences, enfin, faire une dépense de

temps et d'argent qui serait peut-être plus considérable que l'inscription, la rétribution mensuelle et autres redevances déjà trop onéreuses.

Non, la question n'est pas réglée ; elle est loin de l'être ; et puisque l'on reconnaît enfin que le mal existe, il est à espérer qu'on n'en restera pas là.

Au point de vue scolaire, les catholiques de Montréal occupent une drôle de position.

Il y a en cette ville une institution riche à millions, spécialement dotée par les rois de France à charge de pourvoir à l'instruction des enfants de l'Île de Montréal.

Elle trouve moyen de construire un collège à Rome, mais ne donne rien pour l'instruction primaire, et ne rend pas de comptes, bien qu'elle soit tenue de le faire en vertu de la loi.

Si quelqu'un ose dire un mot à ce sujet, de suite les journaux cafards partent en guerre contre les libéraux, les impies, les païens et les républicains, tous *hérétiques*, qui n'ont de commun entre eux que leur refus de reconnaître l'autorité de la *petite église*.

Il faut s'apesantir le moins possible sur un sujet aussi brûlant, attendu que d'après l'opinion excessivement orthodoxe des journaux en question, c'est une impertinence que de demander à d'aussi braves gens de rendre compte de leur fidéi-commis.

Cela n'empêche pas qu'avec des ressources qui auraient dû les dispenser de la nécessité d'imposer, même aux riches, le paiement de toute espèce de rétribution mensuelle, les catholiques de Montréal n'ont pas assez d'écoles pour recevoir tous les enfants d'âge à les fréquenter, et la classe pauvre se trouve exclue des bienfaits de l'instruction.

Par exemple, nous avons de somptueux collèges, et beaucoup plus qu'il n'en faut.

On en bâtit encore deux autres.

Je voudrais en voir disparaître au moins la moitié, et voir augmenter d'autant les écoles primaires.

C'est surtout la lecture, l'écriture et le calcul qu'il faut apprendre à notre jeune génération.

Nous aurons toujours assez d'avocats et de déclassés que notre faux système de haute éducation poussent malgré eux dans les professions déjà beaucoup trop encombrées.

Ce qu'il faut au peuple c'est une instruction qui, loin de le dégoûter des travaux manuels, les lui fasse aimer.

Que l'on se débarrasse au plus tôt de l'idée absurde que l'instruction est un moyen de vivre sans travailler.

L'artisan qui sait lire, dont les connaissances sont assez variées pour lui donner le goût de s'instruire par lui-même, trouvera les moyens de se perfectionner dans son art ou dans son métier, par l'étude des ouvrages spéciaux.

L'agriculteur, capable de comprendre tout ce qu'il peut lire, puisera bientôt dans de bons ouvrages des notions assez variées sur la chimie agricole et les autres sciences qui se rapportent à la culture du sol.

Procurez à un enfant un bon cours élémentaire, inspirez-lui le goût de la lecture, et lancez-le dans le monde avec l'idée qu'il peut s'instruire seul, que l'instruction est éminemment utile dans toutes les conditions de la société, mais qu'il ne doit pas compter uniquement sur elle pour

gagner son pain quotidien, et vous verrez comme il saura se passer d'une instruction collégiale.

Pour peu qu'il ait du talent, il pourra même exceller dans une foule d'entreprises où le collégien ordinaire échouerait fatalement parce qu'il lui manque la rude école de l'expérience.

Nous avons, ici comme ailleurs, nos *self-made men*. Ils sont même assez nombreux ceux des nôtres qui, sans passer par le collège, sont arrivés bons premiers dans la lutte pour l'existence.

Donnez à tous au moins les rudiments de l'instruction.

Tâchez d'introduire graduellement, mais aussi promptement que possible, l'instruction industrielle dans nos écoles primaires.

Réformez l'instruction collégiale de façon à la rendre plus pratique, et ne craignez pas pour l'avenir de la société.

Ce n'est pas en répandant l'instruction avec parcimonie dans certaines classes privilégiées que vous vous prémunirez contre les idées subversives; c'est au contraire en la mettant à la portée de tous, en développant toutes les intelligences, et en donnant à chacun la conviction qu'il peut aspirer aux plus hautes positions, quelle que soit l'obscurité de son origine, que vous parviendrez à former une génération honnête, intelligente, aimant la vertu et respectant les lois.

PHILANTROPE.

#### LES MALADIES EPIDEMIQUES

### HYGIENE ET PREVENTION

Pourquoi, hélas ! ne résout-on pas une bonne fois cette importante question des eaux d'alimentation ? N'est-ce pas, pour une municipalité intelligente (comme l'est celle de Paris), un devoir primordial de veiller à ce que rien ne vienne souiller les approvisionnements d'eau potable ? Là aussi la voix de l'opinion a retenti souvent juste. Dans la peste d'Athènes décrite par Thucydide (il y a quelque temps, n'est-ce pas ?), de même que pendant le choléra de 1832, le peuple a toujours cru qu'on lui empoisonnait les fontaines. Aujourd'hui l'on sait que cet empoisonnement, pour n'être pas le fait d'une main criminelle, n'en est pas moins une lugubre réalité. Oui, les fontaines sont empoisonnées par les souillures organiques des eaux soi-disant potables !

Le retentissement lugubre de ces trois syllabes du mot *choléra* semble fait pour effrayer les sujets peu courageux, et celui qui réussirait à débaptiser la maladie rendrait également aux générations à venir un signalé service.

La panique n'est jamais en rapport avec le mal. On dirait que l'humanité, en vieillissant, se fait plus lâche. En 1849, la terrible et meurtrière épidémie ne fit baisser la Bourse, en moyenne, que de 45 centimes. En 1884, tout le monde tremble et se sauve...

\* \*

L'été et les orages ont souvent eu la plus néfaste influence sur le développement du mal. Marseille en 1865, Paris en 1866, n'ont démontré malheureusement que trop la vérité de ces propositions. Marseille et Toulon ont fait, en 1884, la même démonstration. Le miasme cholérique s'élève pendant le jour et s'abaisse la nuit. Aussi faut-il éviter, pendant les temps d'épidémie, de coucher les fenêtres ouvertes ou de vivre en noctambule. On devrait

également, pour la même raison, arroser les villes durant la nuit : prescription très rationnelle, à laquelle le Comité consultatif n'a, croyons-nous, point songé, et que l'on pourrait ajouter à l'ordonnance officielle.

En temps d'épidémie, l'on doit interdire l'usage des puits. Les boulangers pétrissent souvent leur pain avec des eaux contaminées par les infiltrations des fosses, des latrines, et du sol impur des courtes. Les influences des eaux potables, on le sait, en hygiène sont capitales, et nous ne pourrions trop y insister. Il y a, à Paris, un arrondissement pauvre où la population a été, de tout temps, assez agglomérée : le vingtième. Eh bien ! le vingtième a relativement été peu atteint par les dernières épidémies, tandis que Montmartre, la Villette et les Batignolles leur ont toujours fourni de nombreuses victimes. Cela tient à ce que le vingtième boit les eaux de source pures des prés Saint-Gervais, tandis que le dix-huitième s'alimente par Saint-Ouen, le dix-neuvième par l'Ourcq, ce qui est bien différent.

Les quartiers pauvres sont, d'ailleurs, toujours les premiers et le plus fortement atteints. De plus, le rapport de la mortalité à la morbidité y est trois fois plus considérable que dans les quartiers riches. Dans l'épidémie de 1866, le chiffre était de 13 pour 1000 dans les deuxième, huitième et neuvième ! Nous empruntons ces chiffres aux tableaux statistiques du Dr Vacher, et nous les garantissons exacts.

Les locaux surveillés fournissent très peu de cas ; en 1866, il n'est mort, dans les prisons parisiennes, que 3 individus sur une population de 5000 habitants. L'autorité devrait dépenser des millions pour surveiller les classes pauvres. Il faut empêcher à tout prix l'ouvrier malade de continuer ses travaux. Le choléra d'emblée est, en effet, fort rare. Rien ne serait plus facile, par des visites médicales préventives, que de dépister les cas de diarrhées prémonitoires, qui ne sont que les symptômes d'incubation du mal asiatique, c'est-à-dire la période vraiment curable et primitive du choléra morbus ! Le mal se propage ensuite par les sujets atteints, en décimant d'abord les habitations insalubres, les taudis méphitiques qui servent de demeures à la population pauvre des villes.

En 1832, raconte Briquet dans son *Traité du choléra morbus*, le choléra sévissait avec fureur dans les faubourgs de Vienne. Les gens riches abandonnèrent aux pauvres une partie de leurs larges et somptueuses demeures, et le choléra fut vaincu, en Autriche, par cette sorte de nuit du 4 août de l'hygiène. De semblables exemples n'ont-ils pas plus d'autorité et plus de grandeur que toutes les prescriptions théoriques et officielles ?

\* \*

Le choléra de 1884 a prouvé peut-être péremptoirement les grandes analogies qui existent entre la forme *nostras* et la forme *asiatique*. Pour nous, la forme *nostras* n'est qu'une forme ébauchée, une sorte de miniature du grand choléra. La forme *nostras* est susceptible d'épidémicité. Parfois sa gravité égale celle du choléra indien, de même que, sous des influences épidémiques encore peu déterminées, la dysenterie de nos pays revêt parfois les allures graves de la dysenterie intertropicale.

Par leur saleté *moyen âge*, Toulon et Marseille constituent des *milieux épidémiques* éminemment favorables au développement des maladies pestilentielles. La malpropreté est capable même de créer des espèces morbides ignorées ; en tout cas, elle insufflé à tous les fléaux meurtriers les forces et la vie. Contemplez Toulon, avec sa darse pleine de la boue *semi-fécule* dont parlait notre maître Brouardel ! Et Marseille, avec son vieux port immonde, recevant les eaux putréfiées des fabriques de savon ; Marseille, avec ses marchandises agglomérées, ses rues fétides,

sa population entassée ! C'est dans ce milieu que la terrible peste de 1720 trouva les éléments de son développement meurtrier. Certes, s'il y a, dans tout cela, une chose faite pour étonner, c'est que les fléaux et les pestes ne sévissent pas à l'état permanent dans un semblable milieu ! Si les peuples n'ont pas toujours les gouvernements qu'ils méritent, les villes ont généralement les maladies qu'elles doivent avoir.

Faites donc les travaux d'assainissement nécessités impérieusement par la situation de Toulon et de Marseille ! Dépensez des millions (il en faut), et arrivez à supprimer d'aussi dangereux centres d'infection ! Vous n'obtiendrez la santé publique qu'à ce prix.

On a dit jadis (Royer-Collard, à propos de l'épidémie de 1832) : "Le meilleur des conseillers sanitaires est encore le choléra." En effet, le choléra est plutôt un bien qu'un mal. Pour quelques victimes qu'il fait, il sauve d'un avenir mortel bien des existences ; et cela, par les améliorations que la "peur," ce puissant mobile des actions humaines, apporte à toutes les institutions de la police sanitaire et de l'hygiène privée. C'est le cas de répéter le mot si profondément vrai de Montesquieu. "L'adversité est notre mère : la prospérité n'est que notre marâtre." Voici un exemple, fourni par Paris, de cette vérité : Toutes les objurgations des hygiénistes contre les boîtes à ordures s'étaient brisées contre l'inflexible volonté préfectorale. Eh bien ! il a suffi du choléra pour faire reconnaître les dangers de conserver dans les maisons les ordures ménagères ; et voilà qu'on s'occupe de clore et de désinfecter les fameuses boîtes. Nous avons aussi cessé cette horrible infection produite par les voitures qui effectuent, avec une odorante lenteur, l'enlèvement diurne des détritiques des boucheries parisiennes. Peu à peu vous verrez que la crainte des épidémies finira par élaguer toutes les choses immondes ! *In orbe deos fecit timor !*

Par exemple, il faudra, pour réaliser des progrès, s'appuyer toujours sur le bon sens et sur la tradition, et éviter avec soin d'ajouter foi aux idées des novateurs comme le Dr Koch, dont on se rappelle l'ingérence dans la dernière épidémie de Marseille.

Mais, ô monsieur Koch, si l'on cessait d'arroser, vos fameux microbes, desséchés, s'envoleraient, avec la poussière, dans nos maisons et sur nos muqueuses ! Nous aimons mieux les voir plongés, inactifs, dans la boue...

L'Académie de médecine a suivi, elle, la voie de la vérité et du bon sens, en supprimant les cordons sanitaires et en blâmant les quarantaines ; les uns sont, comme les autres, toujours franchis, et deviennent ainsi, comme nous le verrons plus loin, des foyers d'infection, bien loin de constituer des mesures protectrices ! On a bien fait aussi de supprimer ces absurdes fumigations des gares : on aurait pu, toutefois, proposer qu'elles fussent remplacées par les mesures sérieuses et peu vexatoires que voici : faire prendre un bain à tout voyageur venu des pays contaminés ; et, pendant le temps du bain, passer ses vêtements à l'étuve ; enfin, établir, dans les principales stations de P.-L.-M., des postes médicaux de surveillance et surtout de soins.

Ordinairement, en effet, la marche du mal est insidieuse et suffisamment lente pour permettre des soins immédiats. Malheureusement, le service des consultations gratuites et surtout celui des secours à domicile sont bien mal organisés dans les grandes villes : depuis longtemps, tous les gens de progrès réclament une refonte complète dans le fonctionnement de notre assistance médicale, notoirement insuffisante et toujours débordée, même lorsqu'il n'y a aucune épidémie sous roche.

S'il s'est produit, en 1884, quelques morts rapides (point foudroyants, comme on le dit à tort), cela est facile à comprendre : la maladie, frappant des malades déjà épuisés ou des sujets affaiblis par la misère et l'ivrognerie, réclamerait

des secours absolument urgents, pour ne pas consommer parfois son œuvre fatale. En revanche, nos confrères et nous avons constaté surtout des formes atténuées, des demi-malades, des affections cholériques ébauchées ou avortées. Comme le disait Clovis Hugues dans la langue des dieux :

Ce n'est plus qu'un cholérique ;  
Rien de vigoureux dans l'effort  
De ce petit corps en virgule  
Ponctuant l'œuvre de la mort !

En termes moins poétiques, nous nous sommes trouvés, il y a deux ans, en présence de la queue d'une épidémie de choléra asiatique, qui n'avait plus ni intensité ni violence dans sa puissance miasmatique. D'ailleurs l'épidémie trouverait-elle dans Paris les aliments qu'elle a rencontrés si facilement en Espagne, en Italie, à Toulon et à Marseille ? La façon, dit le docteur Proust, dont le choléra se comporte dans une ville, est le critérium de sa salubrité. Feu M. Fauvel, qui s'y connaissait mieux que personne (malgré la grosse erreur qui abrégéa ses jours), feu M. Fauvel aimait à répéter, à propos du choléra, qu'un incendie n'est point proportionné à l'étincelle qui lui a donné naissance, mais à la combustibilité et à l'agglomération des matières qu'il rencontre.

"*Ta pathēmata mathēmata,*" dit un proverbe-calembour de la Grèce moderne : C'est dans les enseignements du passé qu'il faut souvent chercher. On le fait toujours avec fruit. Les opinions les plus étranges, et en apparence les plus nouvelles, émises en 1884-85 à propos de l'épidémie cholérique, sont vieilles de vingt, trente et le plus souvent de cinquante ans : c'est-à-dire qu'elles ont vu le jour dès l'apparition du choléra dans notre pays.

Le 23 avril 1849, Pouchet annonce à l'Académie des Sciences qu'il a trouvé le vibron (lisez *microbe*) du choléra morbus : ce petit organisme ne s'est effacé que pour avoir la gloire d'être ressuscité, trente-cinq ans plus tard, par un Allemand. Le choléra, dans cette année néfaste, n'avait pas, d'ailleurs, le pouvoir prestigieux qu'il a aujourd'hui, malgré la terrible invasion de 1832, l'épidémie de 1849 ne rencontra dès son début qu'insouciance et optimisme complets. Les médecins de Bourbourg et de Calais annoncent son apparition : les savants la nient absolument, et l'illustre Magendie, président du Conseil d'hygiène, à cette époque, blâme sévèrement l'erreur de diagnostic des médecins du Nord. Ceux-ci avaient raison pourtant : l'épidémie décimait bientôt Paris d'une manière terrible.

C'est à ce moment que les médications les plus diverses se firent successivement jour. Comme panacées proposées, citons l'ail, la truffe (Devergie), la poudre à canon (Roux), la racine de sumbul, le hachisch, l'acétate de zinc, le cubèbe, le nitrate d'argent, le tannin, le bicarbonate de soude, le *teucrium polium*, l'eau de fleurs d'oranger à haute dose, et les emplâtres anticholériques les plus variés. Bally, médecin des hôpitaux, guérissait toujours par l'inhalation d'éther. Fourcaut, pensant que le choléra était une manifestation électrique, vantait les pieds en verre pour lits, chaises et hamacs, les chambres de verre, les lits et les vêtements mauvais conducteurs de l'électricité.

Sur la recommandation de Récamier, Fouquier, etc., le sel marin, employé de toute antiquité dans l'Inde et en Chine, jouissait du plus grand crédit comme agent prophylactique. Magendie recommandait des frictions vigoureuses ; Chomel, des bains d'air chaud et sec. Andral essayait sans résultat le galvanisme. Les inhalations d'oxygène (que tous croient nouvelles) étaient recommandées, dès 1832, comme excellentes, par le docteur de Smyttere, médecin de l'asile des aliénés de Rouen ; de même, l'injection d'eau dans les veines, préconisée par Gouyon et plus tard par Lorain.

Les préparations mercurielles (en frictions ou par la bouche) étaient fort recommandées. On alléguait que les

hôpitaux de vénériens, le Midi entre autres, avait complètement échappé au choléra, grâce à l'action antimiasmatique du mercure. Le docteur Pelikan signalait aussi que les grands fumeurs échappent toujours au choléra. On cita des cas inespérés de guérison par la fustigation, l'urtication. Sandras allait jusqu'à étendre sur le ventre des cholériques un linge imbibé d'alcool, que l'on enflammait ! Le docteur d'Hodder injectait du lait dans les veines. Piorry introduisait deux litres d'eau dans la vessie ; et Ribes, une sonde opiacée. Le docteur Lorie et le docteur Cabaret (de Saint-Malo) conseillaient de fortes doses de fleur de soufre à l'intérieur : d'aucuns essayent en vain, de nos jours, de ressusciter cette médication illusoire.

Le 26 juin 1849, un fou propose à l'Académie, contre le choléra, l'inoculation de la syphilis. Aussitôt, Gaultier de Claubry se lève ; au nom de ses collègues, il réprovoque avec force de semblables essais, et prévient le novateur maniaque que, s'il faut une seule expérience, au lieu d'une récompense nationale, il encourra les rigueurs pénales les plus graves.

Les malheureux corps savants furent, du reste, à l'époque de toutes les épidémies, harcelés par les correspondances et les communications les plus saugrenues. Les Académies avaient beau mettre le public en garde contre les spécifiques trompeurs qui font perdre un temps précieux, et affirmer que, si quelque remède nouveau et efficace était découvert, on donnerait à cette découverte la plus large publicité : n'importe, les inventeurs continuaient leur travail de Danaïdes, et les esprits les plus étrangers à la médecine s'acharnaient sans trêve à accabler les commissions de leurs plis plus ou moins cachetés.

Ce fut bien pis encore lorsque les fondations et des concours encouragèrent ces folles élucubrations. Pendant l'épidémie de 1849, un mauvais plaisant, qui voulait s'égayer aux dépens de ses contemporains, fit annoncer dans tous les journaux qu'un banquier anonyme donnait 500,000 francs à l'Académie de médecine pour fonder un prix qui serait décerné à l'auteur de la découverte du spécifique anticholérique. Et voilà tous les chercheurs de mouvement perpétuel et de quadrature du cercle transformés aussitôt en compétiteurs pour un prix imaginaire !..

\* \*

Ce ne fut qu'en 1854 que le chimiste Bréant, directeur des monnaies, légua par testament, à l'Institut, la somme de 100,000 francs, dans le but exposé précédemment. Nul prix n'est plus déconsidéré, plus hué à l'Académie des sciences que le prix Bréant, et bien des fois on a conseillé à l'illustre aréopage d'en restituer le montant aux héritiers du maudit chimiste. "Le délire sénile des dernières heures, écrivait en 1865 le Dr Olivier, peut seul faire excuser des testateurs qui croient aux spécifiques et à la guérison des incurables !"

Rien de plus juste. Le traitement *spécifique* du choléra est à placer à côté de celui des autres maladies, ou, si vous aimez mieux, à côté de la recherche de la pierre philosophale. Il n'y a pas de spécifique contre le choléra ; il y a une médication rationnelle, qui, *appliquée au début*, guérira 95 fois et plus sur 100. Point n'est utile d'être savant pour l'appliquer : il suffit d'avoir du bon sens et d'arriver à temps. Les prétendues formes foudroyantes (*si elle existent*) ne sont, en effet, que l'infime exception. En temps d'épidémie, toute diarrhée négligée est un choléra commencé. Enfin, comme le disait en 1835 Eusèbe de Salles (à propos d'une épidémie qui décima Toulon et Marseille et respecta Paris), "les cas rapides résistent à toutes les médications ; et les cas lents guérissent par les médications les plus diverses et les plus opposées." Eusèbe de Salles aurait pu ajouter : "malgré même les médications : " car, dans une question

de traitement fort simple, combien cherchent midi à quatorze heures !

Il existe, en tout cas, un important précepte, basé sur l'expérience : N'abandonnez jamais un cholérique. Dans toutes les épidémies on en a vu sortir pour ainsi dire de dessous terre !

\* \*

En jetant un coup d'œil rapide sur les épidémies cholériques, on voit qu'elles atteignent généralement  $\frac{1}{2}$  de la population, et que la proportion des décès est, en somme, à peu près la moitié du chiffre des malades. Il s'agit, bien entendu, des malades confirmés, atteints du choléra *spécifique*, asphyxique ou paralytique. Car, 19 fois sur 20, la cholérine ou choléra séreux du début peut être enrayée aisément. En six mois, le choléra de 1832 (venu en France par Calais) a causé 100,000 victimes dans notre pays : à Paris, 19,000 décès sur 35,000 individus atteints (pour une population de 760,000 habitants).

Le fléau avait été bien plus terrible dans ses foyers originels, puisqu'"en six jours" il avait moissonné 20,000 hommes de l'armée anglaise de l'Inde (septembre 1817). La deuxième épidémie de choléra en France a été très longue, ayant duré plusieurs années : on évalue à 250,000 le nombre approximatif de ses victimes. En 1848, la Russie compta près de 2 millions de cholériques, dont les  $\frac{1}{3}$  moururent...

L'épidémie de 1865 nous montra enfin le fléau asiatique notablement affaibli. En 1832, 1 (sur 40 habitants) avait été atteint, à Paris ; en 1865, la proportion fut de 1:270. Elle fut moindre encore en 1873 et en 1884 et 1885. Cette diminution graduelle est due, selon nous, en grande partie à la connaissance des dangers de transmission qui résident dans les matières fécales et à la facilité de stérilisation de ces dangers. L'amélioration des fosses d'aisances, la désinfection des maisons et des villes, la surveillance des eaux potables, les progrès de l'hygiène, etc., ont restreint la fermentation des miasmes morbides et coupé pour ainsi dire la vie au génie épidémique.

DR. E. MONIN.

(A suivre.)

LE CHEVAL, *Caractères, Races, Hygiène, Organisation Soins à donner, etc.* Suivi d'une Étude sur le Mulet et ses diverses races. Cours professé à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr par LEMICHEL, Vétérinaire en Premier. Nouvelle édition illustrée de 70 figures. Un volume de 216 pages. Prix : 2 fr. — BRUNOX, Libraire, 7, rue Guénégaud, Paris.

Cet excellent livre, dont deux éditions n'avaient pu épuiser le succès, manquait depuis longtemps en librairie, et cette nouvelle édition va rendre les plus grands services à tous les amateurs et possesseurs de chevaux. C'est pour eux un guide indispensable, sûr, complet, aussi simple que pratique, qui leur fournit tout ce qu'ils ont besoin de savoir. Le mérite de ce cours, professé à l'École spéciale militaire, est reconnu partout aujourd'hui. Grâce au bas prix auquel cette nouvelle édition est donnée, on peut affirmer qu'il n'existe pas d'ouvrage similaire pouvant rendre les mêmes services, ayant la même valeur et dont le prix soit aussi peu élevé.

Ajoutons qu'à ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements, l'éditeur enverra, sur leur demande, gratis et franco, un prospectus illustré fort détaillé.

Un anglais, à la gare de Toulouse, se trouvant devant le buffet, dit à un garçon de salle qui passait :

— Aïoh ! Garçon ! avait-il de l'arrêt ici ?

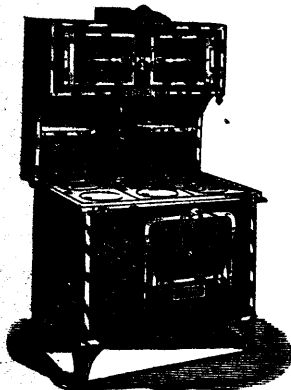
— Yes, répond le garçon, et au beurre noir encore !

— Oihcs, ce n'était pas ça.



# MANUFACTURE DE COFFRES-FORTS DE LA PUISSANCE

MEDAILLE D'ARGENT.



Centenaire 1876.

Et Poêles de Cuisine en Acier et Fer Battu

**C. CHAPLEAU, Prop.**

414 RUE ST. LAURENT

Atelier : Coin des rues Ontario &amp; St. Charles Borromée

**MONTREAL.**

# Petit Traité DE SOLFÈGE

PAR

**CHARLES LABELLE**

Le petit Traité de Solfège est un ouvrage qui devrait être entre les mains de tous ceux qui désirent apprendre à lire la musique.

PRIX . . . 40 Cents

En vente chez

**EMILE DEMERS**1611 Rue Notre-Dame,  
Montreal.

## LA BIBLIOTHEQUE FRANCAISE

A pour but de rendre accessibles à tout le monde sous une forme populaire, les œuvres les plus justement réputées de nos grands écrivains contemporains qui sont, à raison de leurs prix élevés, le privilège d'une certaine classe de lecteurs.

LA BIBLIOTHEQUE FRANCAISE formera la collection le meilleur marché, la plus complète et la plus précieuse des principaux ouvrages des romanciers les plus éminents.

Chaque volume se compose de 100 à 150 pages, grand format, renfermant la matière d'un ouvrage de 350 pages de format ordinaire et contient une œuvre entière et complète, strictement morale, qui pourra entrer et rester partout, et dont la lecture sera en même temps saine et attrayante.

**IL PARAIT UN VOLUME PAR MOIS.**

PRIX DE CHAQUE VOLUME, 15 Cents

**ABONNEMENT**

PAR AN : \$2.00 PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser pour tous renseignements et demande d'abonnement à

La Société des Publications Françaises

25 RUE ST-GABRIEL

Ou, Boîte 1585, Bureau de Poste, MONTREAL.

ON DEMANDE DES AGENTS

ON DEMANDE DES AGENTS

dans toutes les localités du Canada et des Etats-Unis. Une commission très libérale sera accordée.

# PAPETERIE

— POUR —

LES GENS DE PROFESSION,  
AVOCATS, MEDECINS,  
ET LES COLLEGES, UNIVERSITES, ETC.

AGENTS POUR LA VENTE DU CLAVIGRAPHE

**" CALIGRAPH "****ET DU REPRODUCTEUR POMEROY,**

POUR LA CALLIGRAPHIE ET LA CLAVIGRAPHIE

Demandez des Circulaires.

MORTON, PHILLIPS &amp; CIE.,

Papetiers, Fabricants de Livres Blancs et Imprimeurs,

1755 ET 1757 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL